

6.1	Les effectifs du supérieur : évolution	166
6.2	Les effectifs du supérieur par académie	168
6.3	Les étudiants dans les formations scientifiques	170
6.4	Les étudiants des universités	172
6.5	La population universitaire par établissement et académie	174
6.6	Les universités : disciplines, cursus, âge et sexe	176
6.7	Les IUT par spécialité	178
6.8	Les étudiants des filières d'ingénieurs	180
6.9	Les écoles de commerce, gestion et vente	182
6.10	Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	184
6.11	Les sections de techniciens supérieurs (et assimilés)	186
6.12	Les sections de techniciens supérieurs (et assimilés) par spécialité	188
6.13	L'origine sociale des étudiants français	190
6.14	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur	192
6.15	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur par nationalité	194
6.16	Les étudiants étrangers dans les universités	196
6.17	Les flux de nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	198
6.18	L'évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur	200
6.19	Les entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire : provenance et devenir un an après	202
6.20	Le devenir des bacheliers 2008	204
6.21	Les bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur après leur bac : devenir un an plus tard	206
6.22	Les stages effectués dans les universités	208

Présentation

À la rentrée 2010, 2 318 700 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM [1]. De 2000 à 2005, le nombre d'étudiants a fortement augmenté (+ 1,1 % en moyenne annuelle), ce qui s'explique en partie par la hausse des étrangers qui représente les trois quarts des hausses d'effectifs. La tendance se renverse en 2006, les effectifs diminuent de 1,3 % (- 29 400 étudiants). Les étrangers (en baisse de 1,0 %) ne contribuent plus à l'augmentation des effectifs. En 2007, le nombre d'étudiants diminue à nouveau (- 22 300, soit - 1,0 %). En 2008, il se stabilise quasiment (+ 0,1 %). En 2009, il progresse fortement (+ 79 900, soit + 3,6 %), avec un nombre de bacheliers de l'année très élevé et avec un fort accroissement du nombre d'étudiants étrangers. La hausse est plus modérée en 2010 (+ 0,2 %, soit + 4 700 étudiants). Elle est soutenue par la progression du nombre d'étudiants étrangers (+ 2,3 %, soit + 6 500 étudiants) : ils n'ont jamais été aussi nombreux.

L'enseignement privé poursuit son essor, mais à un rythme ralenti (+ 1,9 %, après + 8,0 %). Le nombre d'étudiants diminue de 0,3 % dans les écoles publiques du ministère de l'enseignement supérieur, alors qu'il augmente de 1,3 % dans les écoles publiques de l'ensemble des autres ministères.

Le nombre d'étudiants dans les disciplines générales et de santé au sein des universités a cessé en 2009 son recul commencé en 2005. Il augmente de 4,2 % en 2010, mais diminue de 0,4 % à champ constant, en prenant en compte les effectifs des IUFM dans ces disciplines en 2009-2010. Dans les IUT, la hausse amorcée en 2005 s'interrompt : le nombre d'étudiants se stabilise en 2009 et diminue de 1,4 % en 2010 [2].

En 2010, le nombre d'étudiants en STS progresse de 1 900, soit de 0,8 %. Après six années de hausse, les effectifs en CPGE diminuent de 1,6 % en 2010.

De 2000 à 2006, les effectifs dans les formations d'ingénieurs ont connu une progression importante. Celle-ci s'est interrompue en 2007, avant de reprendre de manière soutenue (+ 4,9 % en 2008, + 2,8 % en 2009 et + 4,3 % en 2010). Le nombre d'étudiants augmente dans les établissements privés d'enseignement universitaire (+ 1,6 %), dans les écoles supérieures artistiques et culturelles (+ 2,3 %) et en université de technologie (+ 2,4 %).

Comme les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce et de gestion ont connu un essor important depuis 1999, même si leurs effectifs ont baissé de 1,2 % en 2006. En 2010, ils progressent de 4,3 %, après 15,6 %.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENJVA-MESR DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Définitions

Champ - Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 78 universités publiques et le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées. Depuis 2004-2005, Paris-Dauphine est un grand établissement, il est donc sorti du champ « universités ». Depuis 2008-2009, les IUFM de France métropolitaine et de La Réunion sont intégrés dans une université de rattachement. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Ceux des Antilles-Guyane l'ont été en 2010. Par ailleurs, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisées dans le champ « universités ».

Universités - Voir « Définitions » en 6.2.

Grands établissements - Dans cette rubrique sont regroupés les établissements suivants : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris IX, l'INP de Grenoble, l'INP de Bordeaux.

Instituts universitaires de technologie (IUT) - Les effectifs recensés comprennent les préparations au diplôme universitaire de technologie (DUT), au diplôme national de technologie spécialisée (DNST) et les formations post-DUT. Les licences professionnelles en IUT sont comptabilisées dans les disciplines générales des universités.

Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) - Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée. Depuis 2008 ou 2010 pour ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique, ils sont intégrés dans une université (voir « champ »). Depuis 2010, les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés dans les universités (masterisation).

Sections de techniciens supérieurs (STS), formations comptables, écoles d'ingénieurs - Voir « Définitions » en 6.3.

 Pour en savoir plus

- Tableaux statistiques, n° 7122.

[1] Évolution du nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

	1990 1991	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011
Universités	1 159 937	1 424 536	1 421 719	1 399 177	1 363 750	1 404 376	1 444 583	1 437 104
Disciplines générales et de santé	1 085 609	1 312 141	1 309 122	1 285 408	1 247 527	1 223 717	1 267 926	1 320 628
dont formations d'ingénieurs universitaires (1)	10 545	25 759	25 606	25 983	26 414	20 429	20 299	20 865
IUT	74 328	112 395	112 597	113 769	116 223	118 115	118 139	116 476
IUFM						62 544	58 518	
Grands établissements	15 536	25 603	25 944	25 776	29 726	31 121	31 398	32 100
IUFM total (2)		83 622	81 565	74 161	70 100	64 037	59 953	
STS (3)	199 333	230 275	230 403	228 329	230 877	234 164	240 322	242 247
Public MEN	108 262	149 688	149 849	147 948	147 305	147 592	149 832	150 771
Public autres ministères	9 343	12 482	12 202	11 826	11 543	11 079	11 388	11 527
Privé	81 728	68 105	68 352	68 555	72 029	75 493	79 102	79 949
CPGE	64 427	73 147	74 790	76 160	78 072	80 003	81 135	79 874
Public MEN	52 572	60 407	61 938	62 904	64 157	66 021	66 652	65 403
Public autres ministères	1 419	1 772	1 708	1 677	1 680	1 694	1 747	1 872
Privé	10 436	10 968	11 144	11 579	12 235	12 288	12 736	12 599
Formations comptables non universitaires	5 587	7 788	7 499	7 430	7 871	8 377	9 076	9 002
Public MEN	3 951	4 909	4 979	4 910	5 151	5 280	5 557	5 645
Privé	1 636	2 879	2 520	2 520	2 720	3 097	3 519	3 357
Préparations intégrées	3 965	3 309	3 058	3 162	3 835	4 066	4 352	4 514
Universités de technologie	3 157	6 962	7 375	7 604	7 931	8 248	8 557	8 762
INP	8 250	12 514	12 478	12 445	7 743	6 763	7 055	7 342
Formations d'ingénieurs (1)	57 653	107 219	108 057	108 846	108 773	114 086	117 271	122 317
Des universités	10 545	25 759	25 606	25 983	26 414	20 429	20 299	20 865
Des UT	1 689	4 511	4 838	5 118	5 450	5 795	5 903	6 016
Des INP	5 091	9 494	9 532	9 483	5 989	4 992	5 161	5 391
Public MEN	15 461	23 525	23 431	22 342	24 290	33 553	35 811	37 815
Public autres ministères	10 865	17 178	17 458	18 420	17 357	16 922	16 291	16 931
Privé	14 002	26 752	27 192	27 500	29 273	32 395	33 806	35 299
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	46 128	83 176	88 437	87 333	95 835	100 609	116 303	121 317
Établissements privés d'enseignement universitaire	19 971	19 820	21 306	21 024	22 225	23 219	26 138	26 567
Écoles normales d'instituteurs	16 500							
Écoles normales supérieures	2 675	3 122	3 191	3 658	3 680	4 122	4 339	4 730
Écoles juridiques et administratives	7 328	10 750	10 477	10 425	8 617	7 707	8 378	8 121
Écoles supérieures artistiques et culturelles (4)	41 988	62 864	64 598	64 531	61 834	61 617	66 479	67 986
Écoles paramédicales et sociales (5)	74 435	124 201	131 654	131 100	134 407	137 165	136 164	136 164
Autres écoles et formations (6)	7 515	30 653	30 692	33 255	34 072	38 242	42 410	42 825
Ensemble (7)	1 717 060	2 269 797	2 283 267	2 253 832	2 231 495	2 284 262	2 314 032	2 318 700

(1) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. (2) À partir de 2008, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique. Ceux-ci ont intégré l'université d'Antilles-Guyane en 2010. En 2010, les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés dans les universités (masterisation). (3) Y compris post-BTS et DSAA en 1990. (4) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication. (5) Données provisoires en 2010 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2009). (6) Groupe non homogène (écoles vétérinaires, autres écoles dépendant d'autres ministères...). (7) Sans double compte des formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologie et des IUFM intégrés dans une université.

[2] Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur depuis 1960 (milliers) (France métropolitaine + DOM)

	1960 1961 (3)	1970 1971 (3)	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011
Universités (disciplines générales et de santé)	214,7	637,0	804,4	1 085,6	1 277,5	1 285,4	1 247,5	1 223,7	1 267,9	1 320,6
Évolution annuelle (en %)					0,4	-1,8	-2,9	(1) -1,3	3,6	4,2
IUT		24,2	53,7	74,3	119,2	113,8	116,2	118,1	118,1	116,5
Évolution annuelle (en %)					1,6	1,0	2,2	1,6	0,0	-1,4
STS	(2) 8,0	(2) 26,8	67,9	199,3	238,9	228,3	230,9	234,2	240,3	242,2
Évolution annuelle (en %)					0,0	-0,9	1,1	1,4	2,6	0,8
CPGE (4)	(2) 21,0	(2) 32,6	40,1	64,4	70,3	76,2	78,1	80,0	81,1	79,9
Évolution annuelle (en %)					-0,8	1,8	2,5	2,5	1,4	-1,6
Autres établissements et formations	(2) 66,0	(2) 130,0	215	293,4	454,3	550,2	558,8	578,2	606,5	559,5
Évolution annuelle (en %)					4,1	-1,1	1,6	3,5	4,9	-7,8
Ensemble	309,7	850,6	1 181,1	1 717,1	2 160,3	2 253,8	2 231,5	2 234,2	2 314,0	2 318,7
Évolution annuelle (en %)					1,1	-1,3	-1,0	0,1	3,6	0,2

(1) Évolution à champ constant, c'est-à-dire en excluant les étudiants d'IUFM en 2008 et ceux des 17 écoles d'ingénieurs sorties du champ universitaire en 2007. L'évolution entre 2008 et 2007 pour les universités (hors IUT et hors IUFM) est de -1,3 au lieu de -1,9 %.

(2) Estimation. (3) Chiffres France métropolitaine pour 1960 et 1970.

(4) Les effectifs d'étudiants en diplôme d'études comptables et financières ont été comptés en CPGE avant 1990 et avec les autres établissements et formations ensuite.

Présentation

En 2010, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM s'élève à 2 318 700 [1]. Plus du quart (26,7 %) des effectifs se concentre en Île-de-France, dont 13,8 % à Paris. Les principales académies en province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse et Nantes et qui accueillent, à elles quatre, 23,7 % des étudiants. Les plus petites académies de France métropolitaine sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui ne regroupent que 2,5 % des effectifs totaux.

En 2010, les effectifs d'étudiants augmentent par rapport à 2009 dans la moitié des académies. La hausse concerne toutes les académies sauf une en 2009. À Paris, les effectifs augmentent (+ 1,4 %). Le poids de cette académie progresse légèrement : il passe de 13,7 % en 2009 à 13,8 % en 2010. Les effectifs croissent de façon importante dans trois académies : Corse (+ 2,9 %), Toulouse (+ 2,2 %) et Montpellier (+ 2,0 %). Les effectifs diminuent de 3,4 % dans les DOM. Au final, leur part dans les académies de France métropolitaine et des DOM est de 1,6 %.

Les différentes académies de France métropolitaine présentent des structures très variées selon les types de formations suivies. Dans certaines petites académies (Amiens, Besançon, Limoges) et celle d'Orléans-Tours, la part des STS est très élevée (plus de 14 %, contre 10,4 % pour la moyenne de France métropolitaine) compensant partiellement, pour celle d'Amiens, la faiblesse des effectifs à l'université (52,4 %, contre 61,9 % pour la moyenne de la France métropolitaine). Il en est de même à Reims (53,9 %) et à Nantes (54,5 %). À l'inverse, dans d'autres académies (Strasbourg et Corse), la part de l'université dans l'ensemble de l'enseignement supérieur est au moins égale à 74 %, alors que celles des autres formations, des écoles de commerce et d'ingénieurs sont inférieures à la moyenne nationale.

La part des IUT dans l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur est la plus élevée dans les académies de Grenoble, de Corse, de Limoges et de Besançon (plus de 8 %, contre 5 % pour la moyenne de la France métropolitaine). À Paris, les poids de l'université, des IUT et des STS sont parmi les plus faibles de France. À l'inverse, ils sont très élevés pour les CPGE, pour les écoles de commerce et, surtout, pour les autres formations. Les deux autres académies franciliennes ont des profils opposés : à Créteil, le poids de l'université est prépondérant, alors qu'il est légèrement inférieur à la moyenne de la France métropolitaine à Versailles, au profit des écoles de commerce et d'ingénieurs.

La part de l'université dans l'ensemble des DOM est supérieure à la moyenne nationale (inférieure seulement en Martinique). Le poids des STS y est plus élevé qu'en France métropolitaine.

Définitions

Champ - Voir 6.1.

Localisation des établissements

À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent, l'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit par des transferts d'effectifs d'une académie à l'autre, en particulier à l'intérieur de l'Île-de-France et entre la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique.

Universités - Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y a également assimilé le CUFR d'Albi, appelé à devenir une université. En 2008-2009, 17 écoles d'ingénieurs sont sorties du champ universitaire.

Instituts universitaires de technologie (IUT) - Les effectifs recensés comprennent les préparations au diplôme universitaire de technologie (DUT), au diplôme national de technologie spécialisée (DNST) et les formations post-DUT. Les licences professionnelles en IUT sont comptabilisées dans les effectifs des universités hors IUT.

Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) - Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée. Depuis 2008, ils sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique intégrés à l'université d'Antilles-Guyane en 2010. Depuis 2010, les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés dans les universités (masterisation).

Formations comptables - Regroupent le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

Écoles d'ingénieurs - Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. On isole les écoles dépendantes des universités : écoles internes ou rattachées aux universités. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses dans ce total, contrairement à la page 6.8.

Autres Formations - Grands établissements, INP, universités de technologie, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2009.

[1] Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2010-2011 (France métropolitaine + DOM)

Académies	Universités			STS	CPGE	Formations d'ingénieurs (2)	Écoles de commerce, vente, compta.	Autres écoles et formations d'ens. sup. (3)	Ensemble (4)	Évolution 2010/2009 (%)
	Universités (1)	Hors IUT	IUT							
Aix-Marseille	70 306	66 006	4 300	11 027	3 201	3 076	5 302	9 993	102 905	0,1
Amiens	22 243	19 346	2 897	6 012	1 081	4 921	1 525	6 689	42 471	-0,4
Besançon	19 595	17 000	2 595	4 564	956	2 977	460	3 457	32 009	-0,7
Bordeaux	70 619	65 269	5 350	11 799	2 944	3 939	8 215	9 965	107 481	1,0
Caen	23 921	21 062	2 859	4 986	1 164	1 419	1 211	3 984	36 685	-0,4
Clermont-Ferrand	29 684	26 881	2 803	5 138	1 400	2 157	1 888	4 660	44 927	1,1
Corse	3 820	3 392	428	524	99	0	87	544	5 074	2,9
Créteil	88 464	79 912	8 552	12 490	3 315	5 810	1 398	16 879	128 356	-0,9
Dijon	26 118	23 511	2 607	5 497	1 726	1 729	1 778	3 853	40 701	-1,9
Grenoble	53 866	46 324	7 542	10 476	2 544	1 729	5 332	10 854	84 351	0,3
Lille	95 770	88 304	7 466	18 658	5 389	9 149	7 120	20 501	156 587	-1,2
Limoges	14 074	12 361	1 713	3 225	461	1 023	88	2 151	21 022	-0,4
Lyon	99 156	92 073	7 083	12 618	5 637	12 128	8 587	24 689	162 815	1,6
Montpellier	67 383	63 371	4 012	10 865	2 319	2 538	3 745	7 944	94 794	2,0
Nancy-Metz	48 178	42 765	5 413	8 565	2 340	6 634	1 424	8 190	75 331	0,0
Nantes	62 369	56 723	5 646	15 816	4 040	8 630	5 097	18 466	114 418	-0,4
Nice	35 319	31 546	3 773	5 508	2 266	1 621	5 222	4 208	54 144	-1,4
Orléans-Tours	35 936	31 657	4 279	7 686	2 253	2 689	1 386	4 642	54 592	-2,2
Paris	170 901	168 777	2 124	16 936	14 604	9 907	24 996	83 007	320 351	1,4
Poitiers	30 518	27 431	3 087	5 451	1 123	1 940	3 376	3 804	46 212	-1,3
Reims	21 119	18 021	3 098	5 433	1 125	2 324	5 319	3 842	39 162	-1,6
Rennes	68 619	62 141	6 478	14 009	3 620	7 136	2 811	14 474	110 669	0,8
Rouen	30 856	26 813	4 043	6 110	1 343	3 772	4 605	5 821	52 507	0,4
Strasbourg	50 415	46 464	3 951	6 276	2 374	3 205	412	5 310	67 992	0,5
Toulouse	72 796	66 371	6 425	11 269	3 611	9 316	4 754	14 439	116 185	2,2
Versailles	100 743	93 710	7 033	14 114	7 649	12 863	14 933	19 777	170 079	-0,4
France métr.	1 412 788	1 297 231	115 557	235 052	78 584	122 182	121 071	312 143	2 281 820	0,3
Guadeloupe	5 875	5 738	137	1 725	352	0	0	804	8 756	-3,1
Guyane	1 984	1 832	152	396	45	0	0	256	2 681	-3,6
Martinique	4 804	4 685	119	1 936	362	0	96	879	8 077	-10,9
La Réunion	11 653	11 142	511	3 138	531	135	150	1 759	17 366	0,5
DOM	24 316	23 397	919	7 195	1 290	135	246	3 698	36 880	-3,4
France métr. + DOM	1 437 104	1 320 628	116 476	242 247	79 874	122 317	121 317	315 841	2 318 700	0,2

(1) À partir de 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique en 2008-2009 et 2009-2010. Ceux-ci ont intégré l'université d'Antilles-Guyane en 2010-2011. En 2010-2011, les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés dans les universités (masterisation).

(2) Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique « Définitions ».

(3) Grands établissements, INP, universités de technologie, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2009.

(4) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, des universités de technologie et des INP.

Présentation

Depuis 2003, le nombre d'étudiants en formations scientifiques a progressé plus rapidement que celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+ 9,5 %, contre + 2,8 %) [1]. Leur poids dans l'ensemble a donc gagné deux points en sept ans pour atteindre 32,2 % en 2010. De 2003 à 2008, la part des formations scientifiques augmente chaque année et est passée de 30,2 % à 31,8 %. Cette hausse est particulièrement soutenue en 2006 et en 2007 (environ + 0,5 point chaque année). En 2009, la part des étudiants en formations scientifiques recule de 0,2 point en raison d'un moindre accroissement du nombre d'étudiants dans ces formations (+ 3,1 %) que dans l'ensemble de l'enseignement supérieur (+ 3,6 %). En 2010, la hausse de la part des étudiants en formations scientifiques reprend (+ 0,8 point).

Si la part des étudiants scientifiques dans l'enseignement supérieur continue de progresser, cette croissance tient pour beaucoup aux formations de santé à l'université. Ces dernières, qui concentrent en 2010 27,2 % des étudiants scientifiques, ont vu leurs effectifs croître de 29,5 % en sept ans.

Hors formations de santé, le poids des formations scientifiques a augmenté de 0,2 point (+ 18 700 étudiants) depuis 2003. Les effectifs d'étudiants en STS secondaires et dans les formations universitaires scientifiques et d'ingénieurs ont reculé de 5,2 % et de 3,1 % en sept ans. Après une baisse en 2004, les effectifs en IUT production ont augmenté jusqu'en 2009, avant de baisser (- 1,5 % en 2010), mais demeurent à un niveau un peu plus élevé que celui de 2003.

Le nombre d'étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (CPGE) diminue cette année de 0,6 %. Au final, le poids des CPGE dans le total des formations scientifiques a quasiment stagné depuis 2003 (6,6 % en 2010). En sept ans, les effectifs se sont fortement accrus dans les formations d'ingénieurs hors université (+ 36,0 %), dans les formations universitaires de santé (+ 29,5 %) et dans les universités de technologie (UT) (+ 24,8 %).

En 2010, la part des étudiants en formations scientifiques dans les écoles publiques du ministère de l'enseignement supérieur est stable par rapport à 2009 (90,4 %). Celle du secteur privé est demeurée à 7,2 % en 2010 : elle était de 9,5 % en 2003.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENJVA-MESR DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Définitions

Instituts universitaires de technologie (IUT)

Les effectifs recensés concernent les étudiants préparant un DUT, et non tous les étudiants inscrits en IUT, où sont également proposées des licences professionnelles (celles-ci sont intégrées au total des universités hors IUT). Ces effectifs comprennent également les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

Sections de techniciens supérieurs (STS)

Le diplôme des métiers d'art (DMA) et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) sont classés en « autres écoles et formations ».

Formations comptables

Elles regroupent le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

Écoles d'ingénieurs

Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. On isole les écoles dépendantes des universités : écoles internes ou rattachées aux universités. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses dans ce total, contrairement à la page 6.8.

 Pour en savoir plus

- Tableaux statistiques, n° 7122.

[1] Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	2003	2004 (1)	2005	2006	2007 (2)	2008	2009	2010 (3)	Poids en 2010 dans total des formations scientifiques (%)	Évolution 2003/2010 (%)
Université hors IUT	422 560	430 491	439 377	443 252	441 598	433 023	449 058	460 674	61,7	9,0
Université (formations scientifiques + ingénieurs)	265 923	264 171	263 164	257 880	250 732	239 869	247 980	257 758	34,5	-3,1
dont : sciences fondamentales et applications	183 175	174 760	169 158	165 377	158 689	148 203	152 926	158 310	21,2	-13,6
sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	78 291	73 791	72 389	71 320	69 742	69 282	71 709	73 783	9,9	-5,8
pluri-sciences	4 457	15 620	21 617	21 183	22 301	22 384	23 345	25 665	3,4	475,8
Université (santé)	156 837	166 320	176 213	185 372	190 866	193 154	201 078	202 916	27,2	29,5
dont : médecine, odontologie	130 356	138 532	146 589	154 076	158 995	161 933	170 228	125 134	16,8	ns
pharmacie	26 281	27 788	29 624	31 296	31 871	31 221	30 850	22 796	3,1	ns
pluri-santé (PACES)								54 986	7,4	
Grands établissements	197	1 240	1 392	1 439	6 067	6 248	5 839	5 871	0,8	ns
Universités de technologie	6 872	6 848	7 240	7 413	7 726	8 021	8 338	8 573	1,1	24,8
INP	12 624	12 411	12 384	12 350	7 676	6 693	6 981	7 272	1,0	-42,4
IUT production	56 419	55 366	55 691	55 928	56 600	57 183	57 859	56 988	7,6	1,0
Formations d'ingénieur hors université, INP et UT (4)	66 231	67 455	68 081	68 262	70 920	82 870	85 908	90 045	12,1	36,0
dont : publique MESR	22 550	23 525	23 431	22 342	24 290	33 553	35 811	37 815	5,1	67,7
publique hors MESR	17 270	17 178	17 458	18 420	17 357	16 922	16 291	16 931	2,3	-2,0
privée	26 411	26 752	27 192	27 500	29 273	32 395	33 806	35 299	4,7	33,7
CPGE scientifique	44 853	45 947	46 858	47 285	47 851	48 731	49 326	49 053	6,6	9,4
dont : publique MEN	37 851	39 013	39 968	40 269	40 559	41 455	41 928	41 501	5,6	9,6
publique hors MEN	816	846	814	808	797	779	815	822	0,1	0,7
privée	6 186	6 088	6 076	6 208	6 495	6 497	6 583	6 730	0,9	8,8
STS secondaire	72 099	70 322	69 487	67 292	67 135	66 803	68 479	68 363	9,2	-5,2
dont : publique MEN	59 862	58 599	58 124	56 164	55 760	55 240	56 237	56 285	7,5	-6,0
privée	12 237	11 723	11 363	11 128	11 375	11 563	12 242	12 078	1,6	-1,3
Total formations scientifiques	681 855	690 080	700 510	703 221	705 573	709 572	731 788	746 839	100,0	9,5
dont formations scientifiques hors santé	525 218	523 760	524 297	517 849	514 707	516 418	530 710	543 923	72,8	3,6
Total enseignement supérieur	2 256 150	2 269 797	2 283 267	2 253 832	2 231 495	2 234 162	2 314 032	2 318 700		2,8
Poids des formations scientifiques	30,2	30,4	30,7	31,2	31,6	31,8	31,6	32,2		
Poids des formations scientifiques hors santé	23,3	23,1	23,0	23,0	23,1	23,1	22,9	23,5		
Poids du public dans total des formations scientifiques	90,5	90,6	90,6	93,6	93,3	92,9	92,8	92,8		
Poids du public MESR-MEN dans total des formations scientifiques	87,9	88,0	88,0	90,9	90,7	90,4	90,5	90,4		

(1) Année de passage de Paris IX du champ des universités à celui des grands établissements.

(2) Année de passage de l'INP Grenoble du champ des INP à celui des grands établissements.

(3) Les disciplines générales des universités intègrent les étudiants précédemment inscrits dans les IUJFM.

(4) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

Présentation

Au 15 janvier 2011, 1 437 100 étudiants sont inscrits dans les universités en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Le nombre d'inscrits baisse de 7 000, soit - 0,6 % par rapport à 2009-2010 [1]. Cette baisse s'explique par un traitement statistique différent des étudiants se préparant à l'enseignement suite à la masterisation. En effet, les stagiaires en année post-master ne sont désormais plus comptabilisés dans les effectifs des universités, alors que les élèves stagiaires des anciens IUFM l'étaient. À champ comparable (c'est-à-dire, hors stagiaires IUFM), les effectifs sont en très légère baisse en 2010-2011 (- 0,3 %), après une hausse de 5,7 % en 2009-2010. Ce recul du nombre des nouveaux entrants à l'université est lié à la diminution du nombre de bacheliers à la session de juin 2010 (- 1,2 %). Les inscriptions de bacheliers en IUT sont en baisse marquée (- 2,3 %) alors qu'ils sont stables hors IUT.

Les effectifs sont globalement en hausse dans les disciplines générales, mais cette moyenne cache des disparités. Les effectifs en sciences, en droit et en sciences économiques progressent alors que ceux des disciplines littéraires reculent.

Les effectifs progressent dans les disciplines de santé de 0,9 % après une augmentation de 4,1 % en 2009-2010. La PACES, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique), mise en place à la rentrée 2010, contribue à cette moindre augmentation : on dénombre 55 000 étudiants en PACES, soit une baisse de 5,3 % par rapport aux effectifs dans les anciennes premières années de médecine et de pharmacie.

Les effectifs baissent de 1,4 % en IUT, tant dans le secteur « production » que dans le secteur « services ». En 2009-2010, les effectifs dans les IUT stagnaient après trois années consécutives d'augmentation (+ 1,0 % en 2006-2007, + 2,2 % en 2007-2008 et + 1,6 % en 2008-2009). Les effectifs augmentent en cursus licence (+ 1,4 %), stagnent en cursus master hors stagiaires IUFM (+ 0,1 %), et diminuent en cursus doctorat (- 1,1 %) [2].

Définitions

Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 78 universités publiques et le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées. Depuis 2004-2005, Paris-Dauphine est un grand établissement, il est donc sorti du champ « universités ».

Depuis 2008-2009, les IUFM de France métropolitaine et de La Réunion sont intégrés dans une université de rattachement. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Par ailleurs, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisées dans le champ « universités ».

Formation licence-master-doctorat (LMD)

Voir 6.6.

IUT

Voir 6.6.

Masterisation

L'année 2010-2011 a été celle de la mise en place de la masterisation pour les formations d'enseignement. Auparavant, un étudiant titulaire d'une licence s'inscrivait une première année à l'IUFM pour préparer son concours, puis devenait l'année suivante stagiaire en cas de réussite. Dorénavant, l'étudiant titulaire d'une licence doit passer un master en 2 ans, et réussir le concours (la même année ou plus tard) avant de devenir stagiaire. Les stagiaires ne sont dorénavant plus comptabilisés dans les effectifs de l'université.

Les évolutions du tableau [3] sont présentées en ancien cycle pour pouvoir effectuer des comparaisons sur le passé.

- Premier cycle

Cycle de formation fondamentale et d'orientation ouvert aux titulaires du baccalauréat et d'une durée de deux ans, sanctionné par un DEUG.

- Deuxième cycle

Cycle d'approfondissement, de formation générale scientifique et technique d'une durée d'un à deux ans après le DEUG, sanctionné par une licence puis une maîtrise.

- Troisième cycle

Cycle conduisant soit à la recherche (DEA, doctorat), soit à une plus grande spécialisation (DESS).

[1] Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2010-2011 (France métropolitaine + DOM)

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble			Nouveaux entrants	
				Effectifs	% variation hors stagiaire IUFM	% variation annuelle	Effectifs	% variation annuelle
Droit, sciences politiques	118 763	71 538	8 141	198 442	2,6	2,6	36 599	-1,2
Sciences économiques, gestion	82 305	61 731	3 846	147 882	1,1	0,8	16 907	-6,1
AES	32 881	6 856	13	39 750	-2,0	-2,0	9 446	-10,6
Pluri-droit, sciences économiques, AES		41		41	24,2	24,2		
Lettres, sciences du langage	63 620	24 905	5 953	94 478	-1,4	-2,9	18 192	3,1
Langues	81 753	20 999	2 746	105 498	-1,7	-3,4	27 500	0,8
Sciences humaines sociales	126 636	84 907	14 011	225 554	-2,0	-7,1	36 584	3,2
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	2 567	9 134	39	11 740	74,3	74,3	904	34,3
Sciences fondamentales et application	78 492	62 801	17 017	158 310	1,4	-0,2	15 431	5,3
Sciences de la nature et de la vie	41 931	21 501	10 351	73 783	1,6	0,8	9 486	5,9
STAPS	28 811	7 274	484	36 569	6,7	5,2	10 761	14,1
Pluri-sciences	22 519	2 995	151	25 665	9,9	9,9	9 831	-2,2
Total disciplines générales	680 278	374 682	62 752	1 117 712	1,0	-0,8	191 641	1,0
Médecine-odontologie	11 448	112 484	1 202	125 134	-26,5	-26,5	1 695	-94,7
Pharmacie	574	21 897	325	22 796	-26,1	-26,1	51	-98,9
Pluri-santé	54 986			54 986			33 403	
Total disciplines de santé	67 008	134 381	1 527	202 916	0,9	0,9	35 149	-4,0
IUT	116 476			116 476	-1,4	-1,4	49 479	-2,3
Total	863 762	509 063	64 279	1 437 104	0,8	-0,6	276 269	-0,3

[2] Évolution des effectifs universitaires par cursus depuis 2004-2005 (France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Total
2004-2005	897 069	460 426	67 041	1 424 536
2005-2006	900 196	453 333	68 190	1 421 719
2006-2007	878 053	452 886	68 238	1 399 177
2007-2008	848 111	449 249	66 390	1 363 750
2008-2009	832 140	(1) 506 817	65 419	1 404 376
2009-2010	851 646	(2) 527 947	64 990	1 444 583
2010-2011	863 762	509 063	64 279	1 437 104

(1) Dont 62 544 en IUFM.

(2) Dont 58 518 en IUFM.

[3] Évolution des effectifs universitaires par cycle depuis 1985-1986 (France métropolitaine + DOM)

	Premier cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	Total	Évolution annuelle (%)
1985-1986	497 573	288 579	159 599	945 751	
1990-1991	615 751	366 250	177 936	1 159 937	6,3
1995-1996	782 071	478 443	201 482	1 461 996	2,3
1996-1997	755 161	483 431	204 485	1 443 077	-1,3
1997-1998	734 074	481 784	201 137	1 416 995	-1,8
1998-1999	720 731	474 767	201 412	1 396 910	-1,4
1999-2000	713 232	469 568	207 534	1 390 334	-0,5
2000-2001	708 648	472 565	215 547	1 396 760	0,5
2001-2002	685 368	467 422	221 574	1 374 364	-1,6
2002-2003	683 067	479 521	229 943	1 392 531	1,3
2003-2004	692 169	491 634	241 862	1 425 665	2,4
2004-2005	689 689	486 677	248 170	1 424 536	(1) 0,5
2005-2006	683 726	476 741	261 252	1 421 719	-0,2
2006-2007	668 110	466 050	265 017	1 399 177	-1,6
2007-2008	646 410	452 477	264 863	1 363 750	-2,5
2008-2009	635 714	503 894	264 768	1 404 376	(2) -1,1
2009-2010	656 470	514 558	273 555	1 444 583	2,9
2010-2011	664 904	471 779	300 421	1 437 104	(3) 0,8
Évolution 1985-2010 (%)	33,6	63,5	88,2	52,0	

(1) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en incluant les étudiants de Paris-Dauphine.

(2) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant les étudiants d'IUFM et les 17 écoles d'ingénieurs sorties du champ des universités.

(3) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant les stagiaires IUFM.

Présentation

À champ constant (c'est-à-dire hors stagiaires IUFM, voir 6.4), le nombre d'étudiants dans les universités en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (IUT et écoles d'ingénieurs inclus) augmente pour la seconde année : + 0,8 % en 2010-2011 après + 2,9 % en 2009-2010.

En 2010-2011, les effectifs sont en hausse dans les deux tiers des académies. Dans huit académies, cette hausse est supérieure à 2,0 %. Seules quatre académies subissent des baisses supérieures à 1,0 %.

Le cursus licence englobe 60,1 % des étudiants sur l'ensemble du territoire. C'est à Paris que son poids est le plus faible (51,4 %) et, dans les DOM, il dépasse 70 %. Par ailleurs, les effectifs augmentent dans 50 établissements. La hausse est supérieure à 4 % dans 11 universités, en particulier à Montpellier III, Saint-Etienne et Toulouse I où elle dépasse 8 %. *A contrario*, 14 établissements voient leurs effectifs baisser de plus de 2 %. En particulier, l'effet de la masterisation est fort sur les établissements intégrateurs d'un IUFM. C'est le cas notamment des universités de Cergy-Pontoise, Artois, Orléans, Paris IV, Antilles-Guyane et Grenoble I.

Définitions

Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 78 universités publiques et le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées. Depuis 2004-2005, Paris-Dauphine est un grand établissement, il est donc sorti du champ « universités ».

Depuis 2008-2009, les IUFM de France métropolitaine et de La Réunion sont intégrés dans une université de rattachement. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Par ailleurs, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisées dans le champ « universités ».

Formation licence-master-doctorat (LMD)

Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offrent des formations LMD.

- Cursus licence. Il s'agit globalement des trois premières années d'études supérieures.
- Cursus master. Il s'agit globalement des formations amenant à un diplôme de niveau bac+4 ou bac+5.
- Cursus doctorat. À vocation recherche, il conduit à la thèse.

Masterisation

L'année 2010-2011 a été celle de la mise en place de la masterisation pour les formations d'enseignement. Auparavant, un étudiant titulaire d'une licence s'inscrivait une première année à l'IUFM pour préparer son concours, puis devenait l'année suivante stagiaire en cas de réussite. Dorénavant, l'étudiant titulaire d'une licence doit passer un master, en deux ans, et réussir le concours (la même année ou plus tard) avant de devenir stagiaire. Les stagiaires ne sont dorénavant plus comptabilisés dans les effectifs de l'université.

[1] Population universitaire par établissement et académie en 2010-2011

(France métropolitaine + DOM)

Universités et académies	Effectifs Totaux	Évolution par rapport à 2009-2010 (%)		Premières inscriptions	Poids du cursus licence (%)	Universités et académies	Effectifs Totaux	Évolution par rapport à 2009-2010 (%)		Premières inscriptions	Poids du cursus licence (%)
		hors stagiaire IUFM						hors stagiaire IUFM			
Aix I	20 963	-2,5	-6,0	3 695	60,7	Metz	13 823	1,7	1,7	3 167	73,8
Aix II	20 815	1,6	1,6	3 669	49,2	Nancy I	17 566	-2,2	-6,2	3 025	45,5
Aix III	21 863	1,2	1,2	3 742	52,2	Nancy II	16 806	3,6	3,6	3 752	73,2
Avignon	6 665	3,2	3,2	1 756	78,0	Nancy-Metz	48 195	0,9	-0,7	9 944	63,3
Aix-Marseille	70 306	0,4	-0,8	12 862	56,3	Angers	18 922	2,3	2,3	3 548	58,5
Amiens	22 243	2,4	-0,9	4 960	62,5	Le Mans	10 265	1,5	1,5	2 460	73,0
Amiens	22 243	2,4	-0,9	4 960	62,5	Nantes	33 182	-0,1	-2,7	6 820	60,0
Besançon	19 578	0,2	-1,5	4 007	63,4	Nantes	62 369	0,9	-0,5	12 828	61,7
Besançon	19 578	0,2	-1,5	4 007	63,4	Nice	26 197	0,7	-1,1	5 106	57,9
Bordeaux I	9 453	5,0	5,0	1 915	62,8	Toulon	9 122	-7,9	-7,9	2 103	73,8
Bordeaux II	17 826	-0,4	-0,4	2 696	43,4	Nice	35 319	-1,7	-2,9	7 209	62,0
Bordeaux III	15 466	1,4	1,4	3 103	74,9	Orléans	14 081	-5,8	-11,1	2 992	67,2
Bordeaux IV	17 068	-1,6	-6,2	3 140	54,6	Tours	21 855	2,8	2,8	4 813	61,4
Pau	11 401	1,0	1,0	2 338	70,3	Orléans-Tours	35 936	-0,8	-3,1	7 805	63,7
Bordeaux	71 214	0,6	-0,6	13 192	59,8	Paris I	37 908	3,8	3,8	5 692	55,7
Caen	23 921	0,5	-1,4	4 995	63,1	Paris II	15 602	2,5	2,5	2 191	48,7
Caen	23 921	0,5	-1,4	4 995	63,1	Paris III	17 536	3,3	3,3	3 443	61,7
Clermont I	15 663	2,5	2,5	2 968	59,9	Paris IV	21 086	-8,1	-10,2	3 934	55,7
Clermont II	14 021	3,8	1,0	2 942	62,4	Paris V	33 209	1,2	1,2	5 072	44,6
Clermont-Ferrand	29 684	3,1	1,8	5 910	61,1	Paris VI	30 687	3,8	3,8	4 722	49,7
Corse	3 820	2,9	2,9	807	68,6	Paris VII	26 394	6,7	6,7	3 950	47,1
Corse	3 820	2,9	2,9	807	68,6	Paris	182 422	2,0	1,7	29 004	51,4
Marne-la-Vallée	10 522	-4,6	-4,6	1 962	67,8	La Rochelle	7 367	2,9	2,9	1 596	72,8
Paris VIII	21 817	-0,7	-0,7	3 580	64,1	Poitiers	23 151	-1,5	-3,2	4 406	55,5
Paris XII	26 743	-0,1	-6,6	5 100	63,7	Poitiers	30 518	-0,5	-1,8	6 002	59,6
Paris XIII	21 284	-0,8	-0,8	4 285	65,9	Reims	21 119	-1,0	-3,4	4 439	66,3
PRES Paris-Est	1 440	14,1	14,1			Reims	21 119	-1,0	-3,4	4 439	66,3
Créteil	81 806	-0,8	-3,0	14 927	63,8	Brest	17 059	-3,5	-6,7	3 497	61,6
Dijon	26 118	-0,5	-2,9	5 084	59,0	Bretagne-Sud	8 578	4,6	4,6	1 957	77,0
Dijon	26 118	-0,5	-2,9	5 084	59,0	Rennes I	25 132	1,1	1,1	4 683	52,6
Chambéry	11 650	3,2	3,2	2 644	72,0	Rennes II	17 836	4,9	4,9	4 642	70,9
Grenoble I	15 345	-3,9	-8,2	3 266	58,0	Rennes	68 605	1,3	0,4	14 779	62,7
Grenoble II	17 636	-1,1	-1,1	3 609	65,6	Le Havre	6 914	-0,6	-0,6	1 646	73,3
Grenoble III	5 858	5,5	5,5	1 166	62,4	Rouen	23 942	1,6	-1,1	5 220	63,2
PRES Grenoble	3 377	19,3	19,3			Rouen	30 856	1,1	-1,0	6 866	65,4
Grenoble	53 866	0,7	-0,6	10 685	60,3	Mulhouse	7 974	1,4	1,4	1 631	70,0
Artois	11 404	-9,4	-18,3	2 333	64,9	Strasbourg	42 441	2,3	0,5	7 103	53,8
Lille I	19 191	4,1	4,1	3 255	60,5	Strasbourg	50 415	2,2	0,6	8 734	56,4
Lille II	26 000	-2,3	-2,3	4 908	48,8	CUFR d'Albi	2 837	4,8	4,8	894	91,0
Lille III	18 141	-1,2	-1,2	4 257	74,1	Toulouse I	20 108	10,1	10,1	3 601	57,7
Littoral	10 848	0,7	0,7	2 266	73,7	Toulouse II	21 824	-1,7	-5,1	3 579	67,4
Valenciennes	10 186	-3,1	-3,1	2 139	71,1	Toulouse III	27 432	1,9	1,9	5 525	59,3
Lille	95 770	-1,5	-2,9	19 158	63,1	Toulouse	72 201	3,0	1,9	13 599	62,5
Limoges	14 074	0,0	-0,8	2 759	61,3	Cergy-Pontoise	14 045	-8,5	-19,0	2 816	64,5
Limoges	14 074	0,0	-0,8	2 759	61,3	Evry-Val-d'Essonne	9 534	2,7	2,7	2 420	75,5
Lyon I	32 215	-3,2	-6,3	5 144	49,2	Paris X	29 866	1,4	1,4	5 469	62,6
Lyon II	28 309	3,3	3,3	5 277	60,9	Paris XI	27 307	-0,6	-0,6	4 451	50,9
Lyon III	23 138	2,8	2,8	4 161	64,5	Versailles-St-Quentin	15 142	3,5	3,5	2 976	57,4
St-Etienne	15 494	9,2	9,2	3 635	67,9	Versailles	95 894	-0,3	-2,3	18 132	60,0
Lyon	99 156	1,8	0,7	18 217	59,0	France métro.	1 412 788	0,8	-0,5	269 227	59,9
Montpellier I	22 377	2,2	2,2	3 305	46,7	Antilles et Guyane	12 663	-6,9	-9,9	3 292	72,8
Montpellier II	14 671	-0,9	-4,4	2 491	56,5	La Réunion	11 653	3,0	-0,1	3 750	75,2
Montpellier III	17 079	8,3	8,3	3 651	64,2	DOM	24 316	-2,4	-5,4	7 042	73,9
Nîmes	3 414	4,2	4,2	1 189	94,7	France métro. + DOM	1 437 104	0,8	-0,6	276 269	60,1
Perpignan	9 842	1,8	1,8	1 687	69,7						
Montpellier	67 383	3,0	2,2	12 323	59,1						

Présentation

Au 15 janvier 2011, 1 437 100 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer [1].

En 2010-2011, 60,1 % des étudiants à l'université sont inscrits en cursus licence (contre 59,0 % en 2009-2010), 35,4 % en cursus master (contre 36,5 %) et 4,5 % en cursus doctorat (comme en 2009-2010).

Les femmes représentent 57,2 % de la population universitaire. Si elles sont majoritaires en cursus licence (56,5 %) et en cursus master (59,5 %), elles ne sont que 47,7 % en cursus doctorat.

La répartition hommes/femmes par discipline varie très peu par rapport à l'année universitaire 2009-2010. Les femmes restent majoritaires, en particulier en langues (73,7 % après 73,8 % en 2009-2010), en lettres – sciences du langage (71,1 % après 71,7 %) et en sciences humaines et sociales (68,4 % après 67,3 %). Elles restent en revanche minoritaires en sciences fondamentales et applications (28,1 % après 27,6 %) et en STAPS (31,4 % après 32,0 %).

En 2010-2011, 57,9 % des nouveaux entrants ont 18 ans ou moins, 22,9 % ont 19 ans, 9,5 % ont 20 ans et 9,7 % ont 21 ans ou plus [2].

Les nouveaux entrants à l'université se dirigent principalement vers les IUT (17,9 %), les disciplines juridiques (13,2 %), les sciences humaines et sociales (13,2 %) et les disciplines médicales (12,7 %).

Comme les années précédentes, les femmes sont plus jeunes que les hommes à leur entrée à l'université. Elles sont en effet 60,9 % à avoir 18 ans ou moins contre 54,1 % chez les hommes lors de leur première inscription à l'université.

Définitions

Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 78 universités publiques et le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées. Depuis 2004-2005, Paris-Dauphine est un grand établissement, il est donc sorti du champ « universités ».

Depuis 2008-2009, les IUFM de France métropolitaine et de La Réunion sont intégrés dans une université de rattachement. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Par ailleurs, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisées dans le champ « universités ».

Formation licence-master-doctorat (LMD)

Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offrent des formations LMD :

- cursus licence. Il s'agit globalement des trois premières années d'études supérieures ;
- cursus master. Il s'agit globalement des formations amenant à un diplôme de niveau bac+4 ou bac+5 ;
- cursus doctorat. À vocation recherche, il conduit à la thèse.

Instituts universitaires de technologie (IUT)

Il regroupe la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), ainsi qu'aux formations post-DUT. Les licences professionnelles en IUT sont comptabilisées dans les disciplines générales de l'université.

Les nouveaux entrants en première année de premier cycle

Ce sont les étudiants inscrits pour la première fois dans une université publique française en première année de premier cycle ou cursus licence (capacité en droit et DAEU non compris).

[1] Répartition des étudiants en université selon le sexe, le cursus et la discipline en 2010-2011 (1) (France métropolitaine + DOM)

Disciplines	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Ensemble	
	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes
Droit, sciences politiques	118 763	63,9	71 538	65,5	8 141	49,0	198 442	63,9
Sciences économiques, gestion	82 305	51,7	61 731	53,5	3 846	45,7	147 882	52,3
AES	32 881	59,6	6 856	61,4	13	53,8	39 750	59,9
Pluri-droit, sciences économiques, AES			41	73,2			41	73,2
Lettres, sciences du langage	63 620	69,9	24 905	75,1	5 953	66,6	94 478	71,1
Langues	81 753	73,0	20 999	77,4	2 746	66,2	105 498	73,7
Sciences humaines et sociales	126 636	67,9	84 907	71,4	14 011	54,1	225 554	68,4
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	2 567	70,0	9 134	82,5	39	56,4	11 740	79,7
Sciences fondamentales et application	78 492	28,1	62 801	27,8	17 017	29,2	158 310	28,1
Sciences de la nature et de la vie	41 931	62,1	21 501	57,9	10 351	53,2	73 783	59,7
STAPS	28 811	30,3	7 274	35,6	484	36,6	36 569	31,4
Pluri-sciences	22 519	45,4	2 995	64,2	151	31,1	25 665	47,5
Médecine-odontologie	11 448	79,6	112 484	59,3	1 202	51,6	125 134	61,1
Pharmacie	574	75,3	21 897	66,9	325	56,6	22 796	67,0
Pluri-santé	54 986	63,2					54 986	63,2
IUT	116 476	39,9					116 476	39,9
Total	863 762	56,5	509 063	59,5	64 279	47,7	1 437 104	57,2
Pourcentage par cursus		60,1		35,4		4,5		100,0

(1) Pour en savoir plus sur les DOM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 12.9.

[2] Répartition des nouveaux entrants à l'université selon le sexe, l'âge et la discipline en 2010-2011 (1) (France métropolitaine + DOM)

Disciplines	18 ans ou moins		19 ans		20 ans		21 ans ou plus		Ensemble	
	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes
Droit, sciences politiques	22 052	67,7	8 262	59,8	3 149	56,6	3 136	55,8	36 599	64,0
Sciences économiques, gestion	8 936	51,9	4 051	40,3	1 928	40,0	1 992	44,7	16 907	46,9
AES	3 541	62,2	2 716	55,4	1 617	56,6	1 572	59,3	9 446	58,8
Lettres, sciences du langage	9 110	77,9	3 871	68,5	2 108	64,3	3 103	64,1	18 192	72,0
Langues	13 974	80,5	6 074	69,9	2 922	66,2	4 530	63,8	27 500	73,9
Sciences humaines et sociales	17 333	72,6	9 224	67,6	4 534	61,9	5 493	61,2	36 584	68,3
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	352	76,4	132	69,7	173	80,9	247	74,5	904	75,8
Sciences fondamentales et application	9 686	31,1	3 124	26,9	1 407	23,6	1 214	24,4	15 431	29,0
Sciences de la nature et de la vie	5 648	65,7	2 272	64,0	914	62,8	652	57,8	9 486	64,4
STAPS	5 238	33,2	3 158	24,3	1 454	19,9	911	20,1	10 761	27,7
Pluri-sciences	6 582	46,0	1 973	40,3	723	40,7	553	36,2	9 831	43,9
Médecine-odontologie	517	70,8	451	85,4	260	85,4	467	82,7	1 695	80,2
Pharmacie			1	100,0	4	100,0	46	93,5	51	94,1
Pluri-santé	27 436	65,1	4 335	58,2	1 015	60,7	617	60,5	33 403	64,0
IUT	29 653	41,2	13 633	34,8	4 056	34,1	2 137	36,7	49 479	38,7
Total	160 058	59,3	63 277	51,9	26 264	51,1	26 670	54,9	276 269	56,4
Pourcentage par âge		57,9		22,9		9,5		9,7		100,0

(1) Nouveaux entrants en première année de cursus licence.

Présentation

En 2010-2011, 115 700 étudiants préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) en France métropolitaine et dans les DOM [1]. En tenant compte de la population préparant un diplôme post-DUT (800) ou une licence professionnelle (29 400), les effectifs des instituts universitaires de technologie atteignent 145 900 [2]. Les étudiants inscrits en DUT sont en diminution de 1,4 % par rapport à l'année précédente, faisant suite à une stabilité des effectifs entre 2008 et 2009. Cette baisse concerne aussi bien le secteur « production » (-1,3 %) que le secteur « services » (-1,5 %). La capacité d'accueil des IUT s'est accrue en 2010-2011 avec la création de neuf départements :

- trois dans le secteur « production » : « Génie biologique », « Génie civil », « Hygiène, sécurité et environnement » ;
- six dans le secteur « services » : « Carrières sociales » (trois), « Gestion des entreprises et des administrations », « Services et réseaux de communication », « Techniques de commercialisation ».

Ce mouvement s'accompagne d'une diminution du nombre de nouveaux bacheliers (-2,7 %), comme de celui des bacheliers généraux (-2,4 %) et des bacheliers professionnels (-1,8 %).

La proportion de bacheliers généraux de la session 2010 préparant un DUT en 2010-2011 est stable par rapport à l'année précédente : ils représentent 68 % des nouveaux bacheliers en IUT (68,4 % en 2009-2010). Il en est de même pour les bacheliers technologiques : 29,9 % en 2010-2011 (29,5 % en 2009-2010). La proportion de bacheliers professionnels atteint 2,1 %.

Les femmes représentent 39,8 % de l'ensemble des effectifs préparant un DUT. Elles sont quasiment à parité avec les hommes dans le secteur des services (50,9 %), mais elles ne représentent que 24,1 % des effectifs du secteur de la production. Dans ce secteur, elles sont cependant majoritaires dans les spécialités « Chimie » (54,7 %) et « Génie biologique » (65,9 %). Globalement, la proportion de femmes dans les spécialités du secteur « production » s'est accrue de 3,8 points depuis 2000-2001, alors qu'elle a baissé du même nombre de points dans le secteur « services ».

Définitions

IUT

Les instituts universitaires de technologie, rattachés aux universités, ont été créés en 1965.

115 IUT fonctionnent à la rentrée 2010.

Les IUT préparent aux diplômes universitaires de technologie (DUT), aux post-DUT (formation d'un an à temps plein après deux années d'enseignement supérieur) et aux licences professionnelles. Les licences professionnelles sont dispensées dans d'autres établissements mais les effectifs mentionnés dans le tableau [2] ne concernent que les IUT.

Les effectifs comprennent l'ensemble des formations diplômantes (initiales, permanentes, continues et par apprentissage).

DUT

Diplôme universitaire de technologie.

Un département d'IUT

Celui-ci correspond à une spécialité.

Spécialités

Les spécialités des diplômes universitaires de technologie sont définies dans le cadre de l'espace européen, notamment par l'arrêté du 10 août 2005 relatif au DUT dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. L'enseignement dispensé est assuré dans 25 spécialités. En seconde année, le choix est encore plus large avec des options proposées dans certaines spécialités.

Licence professionnelle

Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, la licence professionnelle est venue modifier l'offre de formation, au moins dans les universités, y compris les IUT. Prolongement des formations professionnelles en deux ans (DUT et BTS), la licence professionnelle est toutefois ouverte à tous les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2, professionnel ou généraliste, dans la mesure où le domaine étudié est compatible avec celui de la licence demandée.

[1] Répartition des effectifs préparant un DUT en 2010-2011

(France métropolitaine + DOM)

Spécialités	Étudiants en formation en 2010-2011				Rappel effectifs 2009-2010	Départements d'IUT en 2010-2011
	Hommes	Femmes	Total	% femmes		
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile	11	37	48	77,1	40	1
Chimie	1 615	1 951	3 566	54,7	3 622	19
Génie biologique	2 216	4 289	6 505	65,9	6 464	39
Génie chimique - génie des procédés	707	510	1 217	41,9	1 266	12
Génie civil	4 338	762	5 100	14,9	5 210	22
Génie du conditionnement et de l'emballage	143	136	279	48,7	291	5
Génie électrique et informatique industrielle	7 281	508	7 789	6,5	7 899	53
Génie industriel et maintenance	1 746	153	1 899	8,1	1 873	25
Génie mécanique et productique	6 473	533	7 006	7,6	7 098	46
Génie thermique et énergie	2 131	228	2 359	9,7	2 448	18
Hygiène, sécurité et environnement	1 294	592	1 886	31,4	1 856	17
Mesures physiques	3 686	927	4 613	20,1	4 691	30
Qualité, logistique industrielle et organisation (1)	1 454	542	1 996	27,2	2 036	23
Réseaux et télécommunications	2 519	242	2 761	8,8	2 912	29
Science et génie des matériaux	886	208	1 094	19,0	1 037	12
Total du secteur de la production	36 500	11 618	48 118	24,1	48 743	351
Carrières juridiques	498	1 800	2 298	78,3	2 305	9
Carrières sociales	646	2 483	3 129	79,4	2 960	21
Gestion des entreprises et des administrations	8 801	11 443	20 244	56,5	20 684	78
Gestion administrative et commerciale	624	1 229	1 853	66,3	1 794	13
Gestion, logistique et transport	1 739	984	2 723	36,1	2 954	22
Information - communication	776	3 147	3 923	80,2	4 005	19
Informatique	7 876	708	8 584	8,2	8 779	45
Services et réseaux de communications	2 356	1 109	3 465	32,0	3 358	31
Statistiques et informatique décisionnelle (2)	735	454	1 189	38,2	1 325	12
Techniques de commercialisation	9 102	11 069	20 171	54,9	20 432	83
Total du secteur des services	33 153	34 426	67 579	50,9	68 596	333
Total	69 653	46 044	115 697	39,8	117 339	684

(1) Fusion de « Organisation et génie de la production » et de « Métrologie contrôle qualité ».

(2) Statistiques et traitements informatique des données (STID) avant la rentrée 2009.

[2] Évolution des effectifs dans les IUT selon le diplôme préparé

(France métropolitaine + DOM)

	DUT			Nombre de départements d'IUT (4)	Licence professionnelle (5)	Diplôme post-DUT	Total IUT
	Production	Services	Total				
1975-1976 (1)	21 246	22 090	43 336				
1980-1981 (1)	25 445	28 164	53 609				
1985-1986 (1)	28 166	32 548	60 714				
1990-1991 (1)	34 957	37 387	72 344				
1995-1996 (1)	45 321	50 837	96 158				
1996-1997 (2)(3)	48 370	57 251	105 621			2 318	
2000-2001 (2)	50 465	65 630	116 095	582	2 179	2 357	120 631
2001-2002 (2)	49 680	66 022	115 702	607	4 692	1 871	122 265
2002-2003 (2)	47 902	65 647	113 549	624	7 784	1 715	123 048
2003-2004 (2)	47 120	65 163	112 283	631	10 856	1 311	124 450
2004-2005 (2)	46 645	64 451	111 096	639	15 070	1 268	127 434
2005-2006 (2)	47 103	64 193	111 296	643	19 816	1 234	132 346
2006-2007 (2)	47 138	65 342	112 480	653	23 326	1 289	137 095
2007-2008 (2)	47 932	67 428	115 360	662	24 886	863	141 109
2008-2009 (2)	48 395	68 949	117 344	667	26 444	771	144 559
2009-2010 (2)	48 743	68 596	117 339	675	28 759	800	146 898
2010-2011 (2)	48 118	67 579	115 697	684	29 437	779	145 913

(1) Hors formation continue mais y compris année spéciale.

(2) Toutes formations confondues pour les effectifs et le nombre de départements.

(3) Répartition selon le secteur au prorata des effectifs en France métropolitaine.

(4) Données non disponibles pour les DOM avant 2000.

(5) Création des licences professionnelles en 2000.

Présentation

En 2010-2011, 117 600 élèves suivent une formation dans une école d'ingénieurs, soit 4,7 % de plus par rapport à la rentrée précédente [1].

La plus forte augmentation du nombre d'élèves inscrits provient, cette année encore, des écoles privées (+ 7,8 %) mais également des écoles sous tutelle d'un autre ministère (7,3 %). Le nombre d'élèves des écoles publiques sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche progressent aussi, mais de façon plus modérée (+ 3,6 %).

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche forme toujours plus de la moitié des futurs ingénieurs (près de six sur dix), plus du tiers de ces élèves étant inscrits dans une école interne ou rattachée à une université [2].

À la rentrée 2010, dans les écoles d'ingénieurs, le nombre de filles continue d'augmenter (+ 5,5 %) et le taux de féminisation est en légère hausse par rapport à l'année précédente (27,5 % contre 27,3 % l'année dernière). La part des filles est très variable selon le type d'école.

La proportion de filles à l'ENSAM augmente cette année, avec 12,4 % de filles (soit + 1 point par rapport à 2009). Cette école reste la moins féminisée de toutes. Inversement des écoles d'ingénieurs sous tutelle du ministère de l'agriculture qui accueillent davantage de filles que de garçons (66,2 %, en hausse de + 1,3 point).

Le flux de nouveaux inscrits poursuit sa hausse cette année avec 39 300 nouveaux inscrits, soit 5 % de plus qu'en 2009 [3]. Cette hausse est très forte dans les écoles sous tutelle des autres ministères (+ 10 %). Elle est plus modérée dans les écoles publiques sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (+ 5 %) et dans les écoles privées (+ 2,3 %).

La voie d'intégration la plus fréquente reste celle des classes préparatoires aux grandes écoles avec 42 % des élèves intégrant une école, soit une hausse de + 0,7 point. En 2010, les admissions à la suite d'un baccalauréat diminuent (26,1 % des nouveaux inscrits, en baisse de - 0,8 point), alors que celles consécutives à un DUT ou un BTS progressent (14,3 % des entrants, soit + 0,7 point par rapport à la rentrée précédente).

Définitions

Champ

Tous les élèves inscrits dans un cycle ingénieur ou ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, sont recensés par l'enquête, quel que soit le régime d'inscription.

Écoles d'ingénieurs

Ensemble des établissements publics et privés, quel que soit le ministère de rattachement, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs (CTI).

Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)

Les élèves inscrits dans ces formations ne figurent pas dans les tableaux. Il s'agit d'une formation par alternance sur trois ans, sous statut étudiant ou en apprentissage reconnue par la commission des titres d'ingénieur (CTI).

INSA

Instituts nationaux de sciences appliquées.

ENSAM

École nationale des arts et métiers.

[1] Évolution des effectifs des écoles d'ingénieurs en formation initiale (1) (France métropolitaine + DOM)

Types d'écoles	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2008 2009	2009 2010	2010 2011	Évolution 2010/2009 (%)
Écoles publiques sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	20 650	34 475	52 537	59 503	63 294	64 993	67 353	3,6
Écoles internes ou rattachées aux universités	nd	12 234	19 887	23 419	25 173	24 062	24 657	2,5
Écoles externes aux universités	nd	22 241	32 650	36 084	38 121	40 931	42 696	4,3
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8 127	10 865	14 670	16 607	16 164	16 447	17 643	7,3
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 386	4 434	4 791	4 637	-3,2
Défense	2 347	3 238	3 803	4 009	4 309	4 080	4 186	2,6
Industrie	1 083	1 571	3 201	3 818	3 111	3 228	4 226	30,9
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 076	1 919	1 990	2 013	1,2
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 537	1 638	1 610	1 808	12,3
Santé	25	18	8	27	18	21	23	9,5
Économie et finances				294	222	220	211	-4,1
Ville de Paris	254	320	379	460	513	507	539	6,3
Écoles privées	8 490	14 002	22 106	25 268	26 891	30 226	32 586	7,8
Total	37 267	59 342	89 313	101 378	108 678	112 253	117 582	4,7

(1) Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP).
nd : non disponible.

[2] Répartition des effectifs des écoles d'ingénieurs en 2010-2011 (1) (France métropolitaine + DOM)

	Nb implan- tations géo- graphiques	Inscrits en 2010	Répartition (%)	Évolution 2010/2009 (%)	dont étudiantes	Taux de féminisation	Évol. nombre de filles 2010/2009
Écoles publiques sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	127	67 353	57,3	3,6	18 012	26,7	5,1
Écoles internes ou rattachées aux universités	70	24 657	21,0	2,5	6 923	28,1	4,4
Écoles externes aux universités	57	42 696	36,3	4,3	11 089	26,0	5,6
Instituts nationaux polytechniques	18	10 318	8,8	5,2	3 090	29,9	5,1
Universités de technologie	5	5 931	5,0	1,3	1 340	22,6	5,0
INSA	6	11 111	9,4	2,4	3 384	30,5	3,8
ENSAM	8	3 907	3,3	3,2	486	12,4	13,0
Écoles centrales	6	6 339	5,4	12,6	1 448	22,8	11,9
Autres écoles	14	5 090	4,3	1,7	1 341	26,3	3,2
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une autre collectivité	47	17 643	15,0	7,3	6 181	35,0	5,1
Agriculture et pêche	14	4 637	3,9	-3,2	3 071	66,2	-1,3
Défense	10	4 186	3,6	2,6	668	16,0	0,1
Industrie	9	4 226	3,6	30,9	1 133	26,8	25,1
Télécommunications	5	2 013	1,7	1,2	476	23,6	-1,0
Équipement, transport, logement	5	1 808	1,5	12,3	531	29,4	24,6
Santé	1	23	0,0	9,5	16	69,6	77,8
Économie et finances	1	211	0,2	-4,1	81	38,4	3,8
Ville de Paris	2	539	0,5	6,3	205	38,0	1,0
Écoles privées	70	32 586	27,7	7,8	8 174	25,1	8,4
Total	244	117 582	100,0	4,7	32 367	27,5	5,5

(1) Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP).

[3] Origine scolaire des nouveaux inscrits dans les écoles d'ingénieurs en 2010-2011 (%) (France métropolitaine + DOM)

Niveau de l'étudiant à l'entrée	Bac	CPGE	Université (1)	DUT-BTS	Autres (2)	Total (3)	Effectif
Écoles publiques sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	23,8	40,9	6,4	16,0	13,0	100,0	22 580
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une autre collectivité	6,1	66,1	6,8	8,4	12,6	100,0	6 099
Écoles privées	42,9	30,2	4,6	14,1	8,2	100,0	10 605
Total	26,1	42,0	6,0	14,3	11,7	100,0	39 284
Rappel 2009	26,9	41,3	6,3	13,6	11,9	100,0	37 405

(1) Comprend les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS, licence LMD et master LMD.

(2) Tous les autres diplômes, essentiellement diplômes étrangers. Les diplômes d'ingénieurs également sont comptabilisés dans cette catégorie.

(3) Hors non déclarés.

Présentation

À la rentrée 2010, 209 écoles forment 112 400 étudiants aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente [1]. Les effectifs des écoles de commerce et de gestion augmentent de 3,0 % par rapport à ceux de 2009. Seul le groupe d'écoles I accueille un nombre plus élevé d'étudiants : les effectifs progressent de 6,3 % [2]. Les effectifs du groupe II chutent de 20,6 % et ceux du groupe III reculent de 4,9 %.

Avec 93 400 étudiants, les 90 établissements du groupe I (84 en 2009) constituent le contingent le plus important en terme d'effectifs. Ces écoles recrutent leurs étudiants en premier lieu chez les bacheliers 2010 (21,2 %) puis dans les classes préparatoires aux grandes écoles (19,7 %) [3]. Au nombre de 35 (41 en 2009), les écoles du groupe II comptent 6 400 étudiants. Elles accueillent une forte proportion de bacheliers 2010 (24,5 %), d'étudiants provenant de STS ou d'IUT (16,8 %) et de l'université (10,5 %).

Alors qu'il comporte un grand nombre d'établissements (84), le groupe III forme seulement 11,2 % des étudiants en 2010. Ses écoles intègrent peu d'étudiants issus de CPGE (2,5 %) mais accueillent en nombre des bacheliers de l'année (23,2 %), des étudiants issus de l'université (23,7 %) et des titulaires d'un BTS ou d'un DUT (25,1 %). En 2010-2011, la part des étudiantes en écoles de commerce augmente de 0,7 point : 48,8 % en 2009 à 49,5 % en 2010 [2].

La part d'étudiants étrangers baisse légèrement et atteint 13,5 % ; elle s'élevait à 13,7 % à la rentrée 2009. C'est dans le groupe I qu'ils sont proportionnellement les moins nombreux (13,1 %), et dans le groupe II proportionnellement les plus nombreux (17,7 %).

Définitions

Champ

Les étudiants en formation initiale en écoles de commerce et de gestion en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Dans les écoles couvertes par le système d'information SISE (soit 118 écoles), sont inscrits en outre 5 200 étudiants en apprentissage et 3 800 en formation continue (financée ou non).

Les écoles de commerce et de gestion sont des établissements privés ou consulaires

Au nombre de 211 en 2009, elles sont 209 en 2010 (d'après les listes arrêtées au 1^{er} septembre 2010 de la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle) et sont classées en trois groupes (I, II et III) :

- les écoles du groupe I (90, contre 84 en 2009) sont reconnues par l'État et au moins l'un de leurs diplômes est visé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- les écoles du groupe II (35, contre 41 en 2009) sont également reconnues par l'État, mais aucun de leurs diplômes n'est visé par le ministère ;
- les écoles du groupe III (84, contre 86 en 2009) ne sont pas reconnues par l'État et aucun de leurs diplômes n'est visé par le ministère.

BTS, DUT

Brevets de techniciens supérieurs, diplômes universitaires de technologie.

CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités.
- Système d'information SISE.

 Pour en savoir plus

- Note d'Information, 08.30, 10.10.

[1] Évolution des effectifs inscrits en école de commerce, gestion, vente (France métropolitaine + DOM)

	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011
Effectifs	46 128	63 905	85 092	83 333	90 838	95 968	109 109	112 371
Évolution annuelle en %	-	-	-	-2,1	9,0	5,6	13,7	3,0
Nombre d'écoles	193	230	220	219	207	208	211	209

[2] Effectifs selon le type d'école en 2010-2011 (France métropolitaine + DOM)

Types d'écoles	Nombre d'écoles	Hommes	Femmes	Total	dont % femmes	dont % étrangers	Rappel effectif 2009-2010	Évolution annuelle en % (1)
Groupe I	90	47 541	45 813	93 354	49,1	13,1	87 781	6,3
Groupe II	35	3 155	3 286	6 441	51,0	17,7	8 107	-20,6
Groupe III	84	6 063	6 513	12 576	51,8	14,2	13 221	-4,9
Total	209	56 759	55 612	112 371	49,5	13,5	109 109	3,0

(1) Sur les variations du champ concernant les groupes, voir la rubrique « Définitions » page ci-contre.

[3] Niveaux de formation des étudiants à leur entrée dans une école de commerce et gestion en 2010-2011 (France métropolitaine + DOM)

Origine	Groupe I		Groupe II		Groupe III		Total		Rappel 2009-2010
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Niveau terminale	-	-	-	-	14	0,3	14	0,0	13
Baccalauréat 2010	6 814	21,2	676	24,5	1 277	23,2	8 767	21,7	8 899
CPGE	6 347	19,7	13	0,5	139	2,5	6 499	16,1	7 860
BTS-DUT	3 958	12,3	464	16,8	1 384	25,1	5 806	14,3	5 497
Université	3 766	11,7	289	10,5	1 308	23,7	5 363	13,3	7 162
École d'ingénieurs	635	2,0	9	0,3	19	0,3	663	1,6	698
École de commerce	1 803	5,6	208	7,5	202	3,7	2 213	5,5	3 118
Autre origine (1)	6 984	21,7	757	27,4	1 142	20,7	8 883	21,9	7 773
Non déclarée	1 898	5,9	342	12,4	25	0,5	2 265	5,6	904
Total	32 205	100,0	2 758	100,0	5 510	100,0	40 473	100,0	41 924

(1) Dont baccalauréat antérieur à 2010.

Présentation

En 2010-2011, 79 900 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) [1]. Les effectifs sont en baisse de 1,6 % par rapport à 2009-2010. C'est la première année que les effectifs diminuent depuis la réforme de 1995. Cette baisse est sensiblement plus prononcée pour le secteur public (-1,6 %) que pour le secteur privé (-1,1 %). L'enseignement public assure la formation de 84 % des étudiants inscrits en CPGE.

La diminution des effectifs en classes préparatoires s'observe dans toutes les filières, mais elle est plus importante dans la filière économique et commerciale (-4,9 %) [2]. Les effectifs des classes économiques et commerciales chutent fortement en première (-6,7 %) et seconde années (-2,9 %). Parallèlement, la baisse des effectifs dans la filière scientifique (-0,5 %) se ressent essentiellement en première année (-1,5 %), alors que les inscriptions en seconde année augmentent légèrement (+0,6 %). Enfin, le nombre d'inscrits dans la filière littéraire diminue également cette année (-0,6 %), résultat d'une baisse en première année (-1,6 %), et d'une stabilisation en seconde année.

33 500 femmes, soit deux étudiants sur cinq, sont inscrites en classes préparatoires. En classes littéraires, la prépondérance des femmes semble bien implantée : avec trois inscrites sur quatre, elles y sont largement majoritaires. Inversement, dans les préparations scientifiques, les filles sont présentes en faible proportion (30,1 %), alors qu'on est proche de la parité dans les classes économiques et commerciales (54,1 % d'étudiantes).

À la rentrée 2010, le nombre d'étudiants entrant en CPGE baisse fortement (-2,8 %) [3]. Sur 39 300 nouveaux étudiants inscrits en première année, 94,1 % viennent d'obtenir un baccalauréat général, 5,0 % un baccalauréat technologique et 0,9 % proviennent d'autres filières de l'enseignement supérieur.

Les bacheliers scientifiques sont les plus nombreux (71,4 %). Ils représentent presque la totalité des inscrits dans les classes scientifiques, près de la moitié dans les classes économiques et moins d'un quart dans les classes littéraires.

La proportion de bacheliers littéraires parmi les entrants en CPGE est encore en légère baisse (9,0 % cette année contre 9,2 % à la rentrée 2009). La part des bacheliers économiques diminue, elle aussi, de 0,2 point cette année.

Définitions

Champ

Les étudiants des établissements publics ou privés, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

CPGE

Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles se répartissent en trois filières :

- la filière scientifique prépare aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires ;
- la filière économique et commerciale prépare aux écoles supérieures de commerce et de gestion, aux écoles normales supérieures et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques ;
- la filière littéraire prépare aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux instituts d'études politiques et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Système d'information SCOLARITÉ.

- Système d'information SAFRAN du ministère de l'agriculture de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

 Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 07.37, 08.20.

[1] Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011
Filière scientifique	45 051	45 385	46 467	47 369	47 772	48 361	49 279	49 909	49 678
Évolution annuelle en %	0,8	0,7	2,4	1,9	0,9	1,2	1,9	1,3	-0,5
Filière économique et commerciale	16 376	16 127	15 792	16 177	17 092	18 323	19 202	19 447	18 490
Évolution annuelle en %	4,1	-1,5	-2,1	2,4	5,7	7,2	4,8	1,3	-4,9
Filière littéraire	10 588	10 541	10 888	11 244	11 296	11 388	11 522	11 779	11 706
Évolution annuelle en %	3,0	-0,4	3,3	3,3	0,5	0,8	1,2	2,2	-0,6
Total CPGE	72 015	72 053	73 147	74 790	76 160	78 072	80 003	81 135	79 874
Évolution annuelle en %	1,9	0,1	1,5	2,2	1,8	2,5	2,5	1,4	-1,6

[2] Effectifs d'étudiants en CPGE par année et par sexe en 2010-2011

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Public			Privé			Public + Privé			dont filles (%)
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
Éducation nationale	37 235	28 168	65 403	7 841	4 690	12 531	45 076	32 858	77 934	42,2
Filière scientifique	28 720	12 781	41 501	5 098	1 632	6 730	33 818	14 413	48 231	29,9
Première année	13 559	6 333	19 892	2 540	823	3 363	16 099	7 156	23 255	30,8
Deuxième année	15 161	6 448	21 609	2 558	809	3 367	17 719	7 257	24 976	29,1
Filière économique et commerciale	5 858	7 698	13 556	2 399	2 238	4 637	8 257	9 936	18 193	54,6
Première année	3 035	4 054	7 089	1 180	1 140	2 320	4 215	5 194	9 409	55,2
Deuxième année	2 823	3 644	6 467	1 219	1 098	2 317	4 042	4 742	8 784	54,0
Filière littéraire	2 657	7 689	10 346	344	820	1 164	3 001	8 509	11 510	73,9
Première année	1 485	4 378	5 863	192	527	719	1 677	4 905	6 582	74,5
Deuxième année	1 172	3 311	4 483	152	293	445	1 324	3 604	4 928	73,1
Autres ministères	1 265	607	1 872	31	37	68	1 296	644	1 940	33,2
Filière scientifique	909	538	1 447	-	-	-	909	538	1 447	37,2
Première année	428	189	617	-	-	-	428	189	617	30,6
Deuxième année	481	349	830	-	-	-	481	349	830	42,0
Filière économique et commerciale	195	34	229	31	37	68	226	71	297	23,9
Première année	101	27	128	11	19	30	112	46	158	29,1
Deuxième année	94	7	101	20	18	38	114	25	139	18,0
Filière littéraire	161	35	196	-	-	-	161	35	196	17,9
Première année	86	24	110	-	-	-	86	24	110	21,8
Deuxième année	75	11	86	-	-	-	75	11	86	12,8
Total CPGE	38 500	28 775	67 275	7 872	4 727	12 599	46 372	33 502	79 874	41,9
Filière scientifique	29 629	13 319	42 948	5 098	1 632	6 730	34 727	14 951	49 678	30,1
Première année	13 987	6 522	20 509	2 540	823	3 363	16 527	7 345	23 872	30,8
Deuxième année	15 642	6 797	22 439	2 558	809	3 367	18 200	7 606	25 806	29,5
Filière économique et commerciale	6 053	7 732	13 785	2 430	2 275	4 705	8 483	10 007	18 490	54,1
Première année	3 136	4 081	7 217	1 191	1 159	2 350	4 327	5 240	9 567	54,8
Deuxième année	2 917	3 651	6 568	1 239	1 116	2 355	4 156	4 767	8 923	53,4
Filière littéraire	2 818	7 724	10 542	344	820	1 164	3 162	8 544	11 706	73,0
Première année	1 571	4 402	5 973	192	527	719	1 763	4 929	6 692	73,7
Deuxième année	1 247	3 322	4 569	152	293	445	1 399	3 615	5 014	72,1

[3] Origine scolaire des étudiants entrant en première année de CPGE en 2010-2011 (%)

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Bacs généraux			Bacs techno	Autres origines (1)	Total	Effectif d'entrants 2010-2011	Progression annuelle d'entrants (%)
	S	ES	L					
Filière scientifique	94,8	0,0	0,0	4,5	0,7	100,0	23 354	-1,9
Filière économique et commerciale	47,3	41,5	0,5	9,7	1,0	100,0	9 362	-6,4
Filière littéraire	23,1	23,0	53,0	0,0	0,9	100,0	6 605	-0,7
Total CPGE	71,4	13,7	9,0	5,0	0,9	100,0	39 321	-2,8

(1) Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Présentation

À la rentrée 2010, 242 200 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS) (97,2 %), diplôme des métiers d'art (0,5 %) et classes de mise à niveau (2,3 %).

L'effectif de ces formations augmente moins fortement qu'en 2009 (0,8 % contre 2,6 % en 2009). L'effectif du secteur public augmente (0,7 %) mais moins que celui du secteur privé (1,1 %) [1].

Les établissements publics relevant du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et de celui de l'enseignement supérieur et de la recherche comptent 221 700 élèves et forment plus de neuf étudiants sur dix inscrits en STS [2]. Le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (18 400 élèves) forme 7,6 % des étudiants. L'évolution du nombre d'inscrits en STS agricoles progresse de 1,0 % en 2010 ; l'augmentation est moins importante qu'en 2009 (+ 4,8 %). Ces deux hausses font suite à une baisse sur huit années consécutives.

Depuis plusieurs années déjà, on dénombre autant de femmes que d'hommes en STS et assimilés. Les établissements de l'enseignement public sont moins féminisés que ceux du secteur privé (48,3 % contre 56,5 %) car ils offrent plus souvent des formations industrielles, davantage suivies par les hommes. Les formations dépendant du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (STS agricoles) ont le taux de féminisation le moins élevé (42,3 %).

Les sections de techniciens supérieurs et assimilés sont majoritairement fréquentées par les bacheliers technologiques : ils représentent 44,7 % des effectifs totaux des entrants alors qu'ils constituent seulement 25,1 % des admis au baccalauréat 2010 [3]. Parmi ces bacheliers technologiques, 34,4 % de ceux qui s'inscrivent dans le domaine de la production détiennent un baccalauréat STI (Sciences et technologies industrielles) et 36,1 % de ceux qui s'inscrivent dans le domaine des services ont un baccalauréat STG (Sciences et technologies de la gestion).

Deux élèves sur dix entrant en STS et assimilés sont des bacheliers généraux alors qu'ils sont un peu plus de la moitié des admis au baccalauréat. 16,6 % des entrants sont titulaires d'un baccalauréat professionnel et ils représentent 22,1 % des admis au baccalauréat.

Définitions

Champ

Les étudiants des établissements publics ou privés sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ; du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, ou dépendant d'autres ministères, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

STS et assimilés

Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, DMA ou classes de mise à niveau.

STS

Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent après le baccalauréat au brevet de technicien supérieur (BTS).

Classes de mise à niveau

Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués » et « Hôtellerie-restauration » qui ne sont pas titulaires de ces baccalauréats.

DMA

Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Système d'information SCOLARITÉ.

- Système d'information SAFRAN du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

 Pour en savoir plus

- Note d'Information, 10.04, 11.04

[1] Évolution des effectifs d'étudiants dans les STS, classes de mise à niveau et DMA

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011
Public	164 641	163 904	162 170	162 051	159 774	158 848	158 671	161 220	162 298
Évolution annuelle en %	-0,5	-0,4	-1,1	-0,1	-1,4	-0,6	-0,1	1,6	0,7
% par rapport à l'effectif total	69,9	70,0	70,4	70,3	70,0	68,8	67,8	67,1	67,0
Privé	70 818	70 291	68 105	68 352	68 555	72 029	75 493	79 102	79 949
Évolution annuelle en %	-0,9	-0,7	-3,1	0,4	0,3	5,1	4,8	4,8	1,1
% par rapport à l'effectif total	30,1	30,0	29,6	29,7	30,0	31,2	32,2	32,9	33,0
Public + Privé	235 459	234 195	230 275	230 403	228 329	230 877	234 164	240 322	242 247
Évolution annuelle en %	-0,6	-0,5	-1,7	0,1	-0,9	1,1	1,4	2,6	0,8
% par rapport à l'effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

[2] Effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau et DMA par année et par sexe en 2010-2011

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Public			Privé			Public + Privé			dont filles (%)
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
Éducation nationale et enseignement supérieur	77 308	73 463	150 771	29 935	40 973	70 908	107 243	114 436	221 679	51,6
Classes de mise à niveau	572	1 769	2 341	1 082	1 947	3 029	1 654	3 716	5 370	69,2
STS en 1, 2 et 3 ans	76 392	70 977	147 369	28 743	38 936	67 679	105 135	109 913	215 048	51,1
DMA en 1 et 2 ans	344	717	1 061	110	90	200	454	807	1 261	64,0
Agriculture	6 587	4 940	11 527	4 041	2 838	6 879	10 628	7 778	18 406	42,3
STS en 1, 2 et 3 ans	6 587	4 940	11 527	4 041	2 838	6 879	10 628	7 778	18 406	42,3
Autres ministères	-	-	-	789	1 373	2 162	789	1 373	2 162	63,5
Classes de mise à niveau	-	-	-	101	211	312	101	211	312	67,6
STS en 1, 2 et 3 ans	-	-	-	664	1 142	1 806	664	1 142	1 806	63,2
DMA en 1 et 2 ans	-	-	-	24	20	44	24	20	44	45,5
Total STS et assimilés	83 895	78 403	162 298	34 765	45 184	79 949	118 660	123 587	242 247	51,0

[3] Origine scolaire des étudiants entrant en première année de STS, classes de mise à niveau et DMA en 2010-2011 (%)

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Domaines de spécialité	Bacs généraux			Bacs technologiques			Bacs pro	Autres origines (1)	Total	Effectif d'entrants 2010-2011	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	STI	STG	Autres					
Disciplinaires (lettres et arts)	0,0	0,0	1,5	23,2	0,0	0,0	1,4	73,9	100,0	69	ns
Production	11,6	2,3	3,3	34,4	1,7	10,0	21,5	15,2	100,0	43 089	-0,9
Services	5,9	10,9	4,1	2,2	36,1	5,8	14,1	20,9	100,0	81 990	0,6
Total	7,9	8,0	3,8	13,2	24,2	7,3	16,6	19,0	100,0	125 148	0,0

(1) Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.
ns : la valeur est non significative.

Présentation

À la rentrée 2010, 242 200 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (97,2 %), diplôme des métiers d'art (0,5 %) et classe de mises à niveau (2,3 %) [1]. Un tiers des étudiants est inscrit dans les spécialités de la production. Dans ce domaine, près d'un étudiant sur trois est inscrit en « Technologies de commandes des transformations industrielles » ou en « Technologies industrielles fondamentales ».

Dans les spécialités des services, les formations de « Commerce, vente » et « Comptabilité, gestion » regroupent la moitié des étudiants.

Les établissements privés forment 33 % des étudiants avec une part plus élevée dans les spécialités des services (38 %) que dans les spécialités de production (22 %).

La spécialité « Musique, arts du spectacle », seule spécialité disciplinaire, compte 118 étudiants qui préparent un DMA.

Les spécialités des services (64 %) sont plus féminisées que celles de la production (25 %). Les spécialités « Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes », « Travail social » et « Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples » sont presque exclusivement composées de filles, alors que les spécialités « Moteurs et mécanique auto », « Énergie, génie climatique », « Technologies de commandes des transformations industrielles », « Structures métalliques » et « Électricité, électronique » attirent presque exclusivement des garçons.

Définitions

Champ

Les étudiants des établissements publics ou privés sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ; du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, ou dépendant d'autres ministères, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

STS et assimilés

Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, DMA ou classes de mise à niveau.

STS

Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent après le baccalauréat au brevet de technicien supérieur (BTS).

Classes de mise à niveau

Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués » et « Hôtellerie-restauration » qui ne sont pas titulaires de ces baccalauréats.

DMA

Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

Les spécialités de formation

Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités disciplinaires, spécialités de la production et spécialités des services fait référence à l'agrégat le plus haut. À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialités détaillées (plusieurs centaines de spécialités) du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Système d'information SCOLARITÉ.

- Système d'information SAFRAN du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

 Pour en savoir plus

- Note d'Information, 10.04, 11.04

[1] Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau ou DMA par spécialité de formation en 2010-2011 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Groupes de spécialités de formation		Effectifs	%	Part du Privé (%)	Part des femmes (%)
133	Musique, arts du spectacle	118	.	22,0	61,0
Total des spécialités disciplinaires		118	.	22,0	61,0
200	Technologies industrielles fondamentales	11 393	4,7	33,0	37,9
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	12 725	5,3	15,3	4,2
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	5 790	2,4	45,7	33,8
211	Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 332	1,0	29,6	33,6
212	Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 669	.	30,2	55,2
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	2 591	1,1	36,9	38,2
214	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 879	.	35,7	33,2
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	386	.	28,8	31,3
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 887	1,6	20,8	62,6
222	Transformations chimiques et apparentées	3 465	1,4	30,3	64,6
223	Métallurgie	925	.	8,6	16,3
224	Matériaux de construction, verre, céramique	156	.	-	71,8
225	Plasturgie, matériaux composites	405	.	-	7,4
226	Papier, carton	18	.	-	-
227	Énergie, génie climatique	2 159	.	12,5	2,9
230	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	5 342	2,2	25,7	37,8
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	2 050	.	10,5	11,7
232	Bâtiment : construction et couverture	259	.	-	11,6
233	Bâtiment : finitions	403	.	9,2	47,1
234	Travail du bois et de l'ameublement	1 215	.	12,3	7,5
240	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	1 083	.	6,9	95,2
241	Textile	307	.	2,6	90,2
242	Habillement	786	.	36,6	88,5
250	Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	4 446	1,8	11,5	6,3
251	Mécanique générale et de précision, usinage	27	.	-	14,8
252	Moteurs et mécanique auto	2 380	1,0	14,9	2,3
253	Mécanique aéronautique et spatiale	244	.	17,6	7,8
254	Structures métalliques	1 499	.	5,0	4,5
255	Électricité, électronique	11 385	4,7	12,5	3,9
Total des spécialités de la production		81 206	33,5	22,2	25,5
311	Transport, manutention, magasinage	1 799	.	25,4	33,2
312	Commerce, vente	42 091	17,4	35,8	54,3
313	Finances, banque, assurances	7 078	2,9	36,5	61,5
314	Comptabilité, gestion	31 600	13,0	29,0	62,7
320	Spécialités plurivalentes de la communication	7 076	2,9	67,0	76,1
321	Journalisme et communication	246	.	11,4	80,5
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	844	.	4,3	56,0
323	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	5 304	2,2	48,8	54,9
324	Secrétariat, bureautique	12 700	5,2	22,6	86,8
326	Informatique, traitement de l'information, transmission des données	9 062	3,7	35,2	10,4
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	3 836	1,6	43,3	91,3
331	Santé	10 258	4,2	56,0	74,2
332	Travail social	6 925	2,9	52,4	96,9
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	15 293	6,3	38,8	71,9
336	Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	3 287	1,4	82,9	99,5
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 544	.	29,9	32,7
345	Application des droits et statuts des personnes	1 980	.	50,1	82,7
Total des spécialités des services		160 923	66,4	38,5	63,9
Ensemble des spécialités		242 247	100,0	33,0	51,0

L'utilisation du point (.) représente un pourcentage inférieur à 1 ; l'utilisation du tiret (-) rend compte d'une valeur nulle.

Lecture - 66,4 % des étudiants en STS, DMA ou classes de mise à niveau sont inscrits dans le secteur des services. Les établissements privés scolarisent 38,5 % d'entre eux. Les filles représentent 63,9 % des étudiants formés dans ce secteur.

Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, l'origine sociale des étudiants français évolue très peu d'une année sur l'autre. Les étudiants des catégories sociales les plus favorisées continuent à être fortement surreprésentés par rapport aux jeunes de catégories sociales plus modestes : toutes formations confondues, 30,5 % des étudiants ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale tandis que 11,1 % sont enfants d'ouvriers [1].

Ce constat global est très contrasté selon le type de formation. Les enfants de cadres représentent une part très forte des étudiants en classes préparatoires et dans les écoles normales supérieures (ENS) où ils dépassent 50 % des effectifs. Ils sont en revanche peu nombreux en formations comptables et en STS (moins de 17 %). Les enfants d'ouvriers sont surreprésentés en STS (21,3 %), en IUT (14,7 %) et dans les formations comptables (14,7 %). Ils sont proportionnellement moins nombreux dans la plupart des autres filières de l'enseignement supérieur, particulièrement dans les ENS et les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. La part des enfants de professions intermédiaires et d'employés est relativement plus homogène d'une filière à l'autre, malgré une légère surreprésentation en IUT et en STS, et, dans le cas des enfants d'employés, une surreprésentation dans les écoles paramédicales et sociales.

L'université est caractéristique de la composition de la population étudiante française. Les enfants de cadres représentent plus de 30 % des effectifs alors que les catégories défavorisées y sont bien moins présentes. Cependant, les répartitions ne sont pas homogènes dans toutes les filières. Les enfants de cadres sont surreprésentés en santé et en droit [2]. En effet, ils représentent 42,4 % des effectifs étudiants en santé et 35,9 % en droit contre respectivement 5,6 % et 9,0 % pour les enfants d'ouvriers. Les enfants de cadres sont en revanche moins représentés en économie ou en lettres (25 %).

La poursuite d'études longues à l'université est plus le fait de jeunes dont les parents sont cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale : leur part passe de 28,6 % en cursus licence à 36,2 % en cursus doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 12,3 % des étudiants inscrits à l'université en cursus licence, leur part est de 4,7 % en cursus doctorat [3].

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES

Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectées par le MEN-MESR DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Définitions

L'origine sociale

Elle fait référence à la profession et catégorie sociale (PCS) du chef de famille. Nomenclature des professions et catégories sociales de l'INSEE de 1989. Pour le tableau [1], les agriculteurs exploitants ont été intégrés aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

Universités

Voir 6.4.

IUT

Voir 6.7.

Grands Établissements

Regroupent les grands établissements délivrant des formations du supérieur : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris IX, l'INP de Grenoble, l'INP de Bordeaux.

STS et CPGE

Sont incluses les sections de techniciens supérieurs (STS) et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) publiques et privées sous contrat, quel que soit le ministère de tutelle. Voir 6.10 et 6.11 pour plus de détails.

Formations comptables

Regroupent le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

Universités de technologie (UT)

Une université de technologie est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel qui a pour mission principale la formation des ingénieurs, le développement de la recherche et de la technologie.

Instituts nationaux polytechniques (INP)

Les INP sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP).

Autres formations d'ingénieurs

Sont incluses les formations d'ingénieurs non rattachées aux universités et les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP). Les préparations intégrées sont exclues. Voir 6.8 pour plus de détails.

[1] Origine sociale des étudiants français en 2010-2011

(France métropolitaine + DOM)

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures.	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Non renseigné	Ensemble
Universités	9,2	30,7	13,0	12,3	10,5	13,2	11,1	100,0
Disciplines générales et de santé	9,0	30,9	12,7	12,1	10,1	13,7	11,5	100,0
IUT	11,9	28,3	16,3	14,7	14,7	9,1	5,0	100,0
Grands établissements	10,1	50,9	8,4	7,1	3,9	13,9	5,7	100,0
STS	12,8	16,1	14,7	17,0	21,3	13,4	4,7	100,0
CPGE	10,9	50,8	12,8	9,5	6,3	6,3	3,4	100,0
Formations comptables non universitaires	11,0	15,7	11,6	14,1	14,7	13,6	19,3	100,0
Universités de technologie et INP	10,1	48,1	13,8	7,4	6,6	10,1	3,9	100,0
Autres formations d'ingénieurs non universitaires (1)	11,9	47,9	11,7	6,5	5,1	7,2	9,7	100,0
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	14,9	37,9	7,2	6,0	2,2	4,7	27,1	100,0
Établissements privés d'enseignement universitaire	16,2	39,9	10,5	7,3	6,1	8,7	11,3	100,0
Écoles normales supérieures	9,2	57,3	8,6	6,6	2,3	4,8	11,2	100,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles (2)	11,6	31,0	10,7	9,3	3,3	5,5	28,6	100,0
Écoles paramédicales et sociales	11,9	18,9	12,1	19,0	17,6	2,1	18,4	100,0
Total	10,4	30,5	12,7	12,4	11,1	11,3	11,6	100,0

(1) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(2) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

Remarque - Les données concernant les formations comptables non universitaires, les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, les écoles supérieures artistiques et culturelles et les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2007.

[2] Origine sociale des étudiants français dans les principales filières universitaires (y compris IUT) en 2010-2011

(France métropolitaine + DOM)

	Droit	Économie	Lettres	Sciences	Santé	IUT	Université avec IUT
Agriculteurs	1,5	2,0	1,6	2,2	1,6	2,7	1,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,9	8,4	6,4	6,9	6,5	9,2	7,4
Professions libérales, cadres supérieurs	35,9	25,0	25,5	30,5	42,4	28,3	30,7
Professions intermédiaires	10,5	10,8	13,6	14,6	11,9	16,3	13,0
Employés	11,8	12,5	13,6	13,0	7,8	14,7	12,3
Ouvriers	9,0	12,2	11,2	11,5	5,6	14,7	10,5
Retraités, inactifs	14,2	15,4	16,1	11,8	9,3	9,1	13,2
Non renseigné	8,2	13,7	12,0	9,5	14,9	5,0	11,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	173 644	141 796	371 217	239 671	183 360	109 052	1 218 740

[3] Origine sociale des étudiants français dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2010-2011

(France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Agriculteurs	1,7	2,1	1,9	1,5	2,0	1,8	1,3	1,3	1,3	1,6	2,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,0	8,0	8,0	6,1	6,6	6,4	4,5	5,1	4,8	7,3	7,4
Professions libérales, cadres supérieurs	30,6	27,1	28,6	36,0	32,8	34,1	36,0	36,3	36,2	32,5	29,4
Professions intermédiaires	13,9	13,3	13,6	12,7	12,1	12,3	10,3	10,3	10,3	13,4	12,8
Employés	13,5	14,0	13,8	9,6	10,3	10,0	7,4	7,4	7,4	12,0	12,5
Ouvriers	11,7	12,8	12,3	7,3	8,0	7,7	4,7	4,7	4,7	10,0	10,9
Retraités, inactifs	11,9	13,1	12,6	13,9	14,0	14,0	19,2	19,5	19,4	12,8	13,6
Non renseigné	8,7	9,6	9,2	12,9	14,2	13,7	16,6	15,4	15,9	10,4	11,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100	100,0	100,0	100,0
Effectifs	334 298	434 144	768 442	159 256	253 283	412 539	19 421	18338	37 759	512 975	705 765

Présentation


Le nombre d'étudiants étrangers en France métropolitaine et dans les DOM a connu un essor considérable depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Entre 1998 et 2005, il a progressé de 74,8 %. En 2006 et en 2007, les effectifs d'étudiants étrangers ont baissé avant d'augmenter à nouveau en 2008 (+ 1,9 %) et même fortement en 2009 (+ 4,8 %). Ils augmentent de 2,3 % en 2010 pour atteindre 284 700 : ils n'ont jamais été aussi nombreux [1]. Au final, du fait d'une très légère baisse (- 0,1 %) du nombre d'étudiants français, la part des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur progresse de 0,3 point et atteint 12,3 %.

Le nombre d'étudiants étrangers progresse dans toutes les formations en 2010. Il augmente de 10,7 % dans les formations d'ingénieurs non universitaires, de 10,5 % en CPGE et de 8,1 % dans les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. À l'opposé, il augmente beaucoup plus modérément dans les écoles supérieures artistiques et culturelles (+ 1,7 %) et pour les IUT (+ 0,5 %). C'est dans les disciplines générales et de santé à l'université, ainsi que dans les instituts nationaux polytechniques (INP) et dans les universités de technologie que la proportion d'étudiants étrangers est la plus forte (respectivement 16,0 %, 20,1 % et 24,1 %).

Les parts des étudiants étrangers en écoles paramédicales et sociales, en formations comptables non universitaires, en instituts universitaires de technologie (IUT), en sections de techniciens supérieurs (STS) et en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont faibles (entre 1 % et 6 %).

À l'université, les étudiants étrangers représentent 15,2 % des inscrits [2]. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 11,0 % des inscriptions en cursus licence, 19,0 % en cursus master et 41,3 % en cursus doctorat. La part de non-bacheliers parmi les étudiants étrangers augmente avec le degré d'études de la formation universitaire : elle est de 70,9 % pour le cursus licence, 85,4 % en cursus master et 89,6 % en cursus doctorat.

À l'université, près d'un étudiant étranger sur cinq est originaire de l'Union européenne (18,2 %), près d'un sur deux est originaire d'Afrique (46,8 %) et un sur cinq (21,8 %) est asiatique. L'origine géographique varie avec le degré d'études de la formation à l'université. Ainsi, on constate une plus forte représentation des étudiants originaires d'Asie en cursus doctorat, où ils représentent plus de 30,0 % des étudiants étrangers inscrits, contre 21,6 % en cursus licence et 19,6 % en cursus master.

 **Sources :** MESR-DGESIP-DGRI SIES et MENJVA-MESR/DEPP Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Définitions

Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 78 universités publiques et le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées. Depuis 2004-2005, Paris-Dauphine est un grand établissement, il est donc sorti du champ « universités ».

Depuis 2008-2009, les IUFM de France métropolitaine et de La Réunion sont intégrés dans une université de rattachement. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Ceux des Antilles-Guyane l'ont été en 2010. Par ailleurs, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisées dans le champ université.

Filières de l'enseignement supérieur

Voir « Définitions » en 6.1 et 6.2.

Étudiants étrangers

Sont pris en compte dans les différentes enquêtes de recensement des étudiants inscrits en France, les étudiants se déclarant de nationalité étrangère, ce qui inclut ceux ayant effectué leur scolarité du secondaire dans le système scolaire français. Il est possible de distinguer ceux qui ne sont pas titulaires du baccalauréat pour l'université uniquement.

Non-bacheliers

Les étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

Pour en savoir plus

- Note d'Information (enseignement supérieur et recherche), 09.02.

- Tableaux statistiques, n° 7122.

[1] Évolution du nombre d'étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

	1990 1991	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2010 2011 (7)
Universités	131 901	194 194	202 836	209 523	208 007	204 290	(1) 206 475	(1) 214 252	218 364	15,2
Disciplines générales et de santé	128 843	187 602	196 290	202 933	201 838	198 013	199 559	206 868	210 940	16,0
<i>dont formations d'ingénieurs universitaires (2)</i>	490	2 142	2 653	2 879	3 271	3 533	2 798	2 910	2 983	14,3
IUT	3 058	6 592	6 546	6 590	6 169	6 277	6 916	7 384	7 424	6,4
IUFM total		510	712	752	833	777	674	791		
STS (3)	5 969	9 625	8 746	8 134	6 514	5 593	5 122	5 419	5 831	2,4
CPGE	1 310	2 806	2 822	2 961	2 392	2 153	2 440	2 875	3 176	4,0
Formations comptables non universitaires	234	457	609	461	404	351	316	347	354	3,9
Universités de technologie	477	1 043	1 095	1 337	1 508	1 709	1 849	2 001	2 116	24,1
<i>dont formations d'ingénieurs</i>	98	422	547	735	891	1 036	1 206	1 308	1 408	23,4
INP	1 661	2 311	2 204	2 308	2 297	1 322	1 320	1 446	1 473	20,1
<i>dont formations d'ingénieurs (2)</i>	372	1 095	1 091	1 195	1 145	599	578	660	689	12,8
Autres formations d'ingénieurs non universitaires (2)	1 789	5 409	6 138	6 748	7 151	7 653	8 966	9 391	10 398	11,5
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	2 519	9 983	9 944	11 047	10 570	12 538	13 483	15 882	17 164	14,1
Écoles supérieures artistiques et culturelles (4)	5 328	7 457	7 762	8 459	8 606	7 972	7 772	7 964	8 103	11,9
Écoles paramédicales et sociales (5)	1 289	1 064	1 231	1 823	1 791	1 717	657	592	592	0,4
Autres écoles et formations (6)	8 671	9 476	11 486	12 157	13 021	14 447	16 312	17 179	17 088	14,4
Ensemble	161 148	244 335	255 585	265 710	263 094	260 522	265 386	278 139	284 659	12,3
En % du nombre total d'étudiants	9,4	10,8	11,3	11,6	11,7	11,7	11,9	12,0	12,3	

(1) Depuis 2008, les étudiants inscrits dans les IUFM intégrés dans une université de rattachement ne sont pas comptabilisés. Avec les IUFM, on dénombre 215 034 étudiants étrangers en 2009, représentant 14,9 % des étudiants à l'université.

(2) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(3) Y compris post-BTS et DSAA en 1990-1991.

(4) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

(5) Données 2009 reconduites en 2010.

(6) Groupe non homogène.

(7) En % du nombre total d'étudiants.

[2] Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et cursus en 2010-2011 (France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	dont % non-bacheliers	Total	dont % non-bacheliers	Total	dont % non-bacheliers	Total	dont % non-bacheliers
Union européenne (UE)	18 442	68,0	16 476	83,7	4 756	90,3	39 674	77,2
Europe hors UE	5 294	68,8	3 980	84,2	1 017	91,2	10 291	77,0
Afrique	43 227	65,0	48 955	83,5	9 909	86,0	102 091	75,9
Amérique	7 442	72,1	8 012	88,5	2 818	92,5	18 272	82,4
Asie	20 603	85,9	18 940	90,8	7 955	92,5	47 498	88,9
Océanie	256	84,4	121	85,1	39	94,9	416	85,6
Apatrides ou non déclarés	56	39,3	40	40,0	26	80,8	122	48,4
Ensemble	95 320	70,9	96 524	85,4	26 520	89,6	218 364	79,6
En % du nombre d'étudiants	11,0		19,0		41,3		15,2	

Présentation

Dans l'enseignement supérieur français (hors établissements relevant des ministères en charge de l'agriculture, de la santé et des affaires sociales), près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain en 2010 : 24 % d'entre eux viennent du Maghreb et 20 % du reste de l'Afrique. Moins d'un quart (24 %) est issu d'Europe, dont 19 % de l'Union européenne. Enfin, 23 % sont originaires d'Asie, du Moyen-Orient ou d'Océanie et 9 % du continent américain [1]. La moitié des étudiants étrangers possède une des dix nationalités suivantes : marocaine, chinoise, algérienne, tunisienne, sénégalaise, allemande, italienne, camerounaise, vietnamienne ou espagnole.

Les étudiants marocains demeurent les étrangers les plus représentés en France en 2010 (32 000 personnes) [2]. Leur nombre a augmenté de 1,6 % par rapport à 2009. Le nombre d'étudiants chinois s'est quasiment stabilisé (+ 0,2 %) après une longue période d'augmentation importante (notamment + 7,2 % entre 2008 et 2009) et ils constituent le deuxième contingent d'étudiants étrangers en France (29 100). Ils devancent les Algériens (22 800), dont les effectifs ont progressé de 4,8 %.

Parmi les principales nationalités d'étudiants étrangers, seuls les Sénégalais (- 1,8 %), les Tunisiens (- 4,9 %) et les Libanais (- 6,0 %) sont moins nombreux en 2010 qu'en 2009. Ainsi, en 2010, les Espagnols (+ 8,3 %) deviennent plus nombreux que les Libanais (10^e et 11^e rangs). Les hausses ont aussi été particulièrement élevées pour les Vietnamiens (+ 5,9 %) et pour les Italiens (+ 5,2 %).

Les étudiants maghrébins (hors Maroc et Tunisie) sont fortement concentrés dans les universités (hors IUT et formations d'ingénieurs) : 89 %, contre 73 % pour l'ensemble des étudiants étrangers. Les Marocains sont en proportion moins nombreux à l'université (59 %), mais plus présents en formations d'ingénieurs non universitaires (10 %, contre 4 % pour l'ensemble des étudiants étrangers), en CPGE (4 %, contre 1 %) et en IUT (5 %, contre 3 %). Les étudiants chinois vont moins souvent à l'université (65 %) que l'ensemble des étudiants étrangers, mais un peu plus fréquemment dans les écoles d'ingénieurs non universitaires (7 %) et dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité (9 %, contre 6 % pour l'ensemble des étudiants étrangers). Les autres étudiants asiatiques ont une forte propension à opter pour des formations artistiques ou culturelles (10 %, contre 3 % en moyenne).

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENJVA-MESR DEPP, enquête spécifique au ministère en charge de la culture.

Définitions

Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 78 universités publiques et le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées. Depuis 2004-2005, Paris-Dauphine est un grand établissement, il est donc sorti du champ « universités ».

Depuis 2008-2009, les IUFM de France métropolitaine et de La Réunion sont intégrés dans une université de rattachement. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Ceux des Antilles-Guyane l'ont été en 2010. Par ailleurs, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisées dans le champ université.

Universités

Voir « Définitions » en 6.2.

Grands établissements

Dans cette rubrique sont regroupés les établissements suivants : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris IX, l'INP de Grenoble, l'INP de Bordeaux.

Instituts universitaires de technologie (IUT)

Les effectifs recensés comprennent les préparations au diplôme universitaire de technologie (DUT), au diplôme national de technologie spécialisée (DNST) et les formations post-DUT. Les licences professionnelles en IUT sont comptabilisées dans les effectifs des universités hors IUT.

Sections de techniciens supérieurs (STS)

Voir « Définitions » en 6.3.

Formations comptables

Voir « Définitions » en 6.3.

Écoles d'ingénieurs

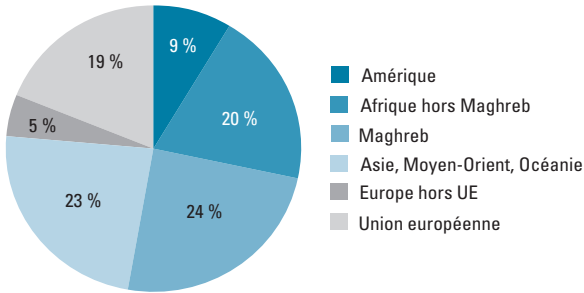
Voir « Définitions » en 6.3.

Pour en savoir plus

- Note d'Information (enseignement supérieur et recherche), 09.02.

[1] Répartition des étrangers dans l'enseignement supérieur par origine en 2010-2011

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)



[2] Orientation des étudiants étrangers selon leur pays d'origine (1) (%)

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Origine	Universités hors IUT et ingénieurs	IUT	Formations d'ingénieurs des universités	Formations d'ingénieurs hors université (2)	STS et assimilés	CPGE
Allemagne	71	2	0	4	1	1
Italie	74	1	0	3	1	1
Autres Union européenne (UE)	74	2	0	3	3	1
Europe hors UE	76	2	0	2	2	1
Maroc	59	5	3	10	3	4
Algérie	89	1	0	1	2	1
Tunisie	77	1	2	6	2	2
Autres Maghreb	90	1	1	2	1	0
Sénégal	77	5	2	5	2	1
Cameroun	71	2	2	7	3	1
Autres Afrique	81	3	1	2	3	1
Liban	71	0	2	6	0	1
Autres Moyen-Orient	82	1	0	1	3	0
Chine	65	4	2	7	0	0
Vietnam	77	3	1	5	1	0
Autres Asie	64	3	0	3	2	1
Amérique du Sud	72	1	1	9	1	0
Amérique du Nord	75	1	0	1	1	1
Antilles - Amérique centrale	77	1	0	3	3	1
Océanie	75	1	0	2	1	1
Total	73	3	1	4	2	1

(suite)	Écoles de commerce, gestion et comptabilité	Écoles sup. artistiques et culturelles	Autres écoles de spécialités diverses (3)	Total	Effectifs	Évolution (%) 2010/2009
Allemagne	11	2	8	100	8 483	1,5
Italie	6	3	10	100	7 412	5,2
Autres Union européenne (UE)	7	3	7	100	36 451	4,7
Europe hors UE	6	3	7	100	13 025	6,3
Maroc	8	2	5	100	32 020	1,6
Algérie	2	1	4	100	22 818	4,8
Tunisie	3	1	7	100	13 645	-4,9
Autres Maghreb	2	0	3	100	1 848	6,5
Sénégal	4	0	4	100	9 842	-1,8
Cameroun	7	0	6	100	7 355	2,1
Autres Afrique	4	1	5	100	37 964	3,6
Liban	6	1	12	100	5 208	-6,0
Autres Moyen-Orient	3	2	7	100	10 342	-0,2
Chine	9	4	7	100	29 122	0,2
Vietnam	2	2	10	100	6 664	5,9
Autres Asie	8	10	9	100	14 792	1,5
Amérique du Sud	4	3	10	100	12 628	5,8
Amérique du Nord	10	3	8	100	6 463	6,0
Antilles - Amérique centrale	6	2	7	100	5 247	14,2
Océanie	9	6	5	100	548	3,4
Total	6	3	7	100		

(1) Hors formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

(2) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(3) Groupe non homogène.

Présentation

Pour la troisième année consécutive, les étudiants étrangers inscrits dans les universités publiques françaises sont plus nombreux. À la rentrée 2010, 218 400 étudiants des universités de France métropolitaine et des DOM sont étrangers, soit 1,9 % de plus qu'en 2009-2010 [1]. La part des étudiants étrangers atteint 15,2 %.

Le nombre d'étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat est également en hausse et représente 79,6 % de l'ensemble des étudiants étrangers (79,3 % en 2009-2010) [2]. Cette part a augmenté de 7,7 points en sept années. Ce sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils viennent suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

Les étudiants étrangers sont pour près de la moitié d'entre eux des étudiants africains (46,8 %), suivis des étudiants européens (22,9 %) et asiatiques (21,8 %), les étudiants américains (8,4 %) constituant un peu moins de 10 % des étudiants étrangers.

Les étudiants marocains sont les plus nombreux (21 600), devant les chinois (20 800) et les algériens (20 600). Le nombre d'étudiants marocains est en baisse (- 1,0 % par rapport à 2009-2010), tout comme celui des chinois (- 1,3 % par rapport à 2009-2010 après + 4,4 % en 2009-2010). Les étudiants algériens sont en hausse de 5,0 %.

Parmi les étudiants européens, les étudiants allemands sont les plus représentés (12,5 % des européens), suivi des étudiants italiens (11,2 %), roumains (7,6 %), espagnols (7,6 %) et russes (7,4 %). Près de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne.

Les étudiants africains se dirigent davantage vers les disciplines scientifiques et sportives (31,1 % contre 25,0 % pour la population étrangère tous continents confondus) ou économiques (24,0 % contre 21,0 %) que littéraires (19,0 % contre 30,2 %). Parmi les étudiants africains, 75,9 % sont des non-bacheliers.

Les femmes sont majoritaires (52,9 %) parmi les étudiants venant de tous les continents, excepté de l'Afrique où elles ne représentent que 42,8 % des étudiants. À l'opposé, les étudiantes représentent plus des deux tiers des étudiants européens (68,2 %).

Définitions

Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 78 universités publiques et le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées. Depuis 2004-2005, Paris-Dauphine est un grand établissement, il est donc sorti du champ « universités ».

Depuis 2008-2009, les IUFM de France métropolitaine et de La Réunion sont intégrés dans une université de rattachement. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Par ailleurs, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisées dans le champ « universités ».

Non-bacheliers

Les étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

[1] Évolution des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités (hors IUFM) (France métropolitaine + DOM)

	1985 1986	1990 1991	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011
Effectifs	128 141	131 901	126 366	137 505	209 523	208 007	204 290	206 475	214 252	218 364
dont non-bacheliers	79 487	84 990	74 746	83 987	158 689	160 701	159 368	162 687	169 896	173 761
Variation annuelle (%)						-0,7	-1,8	(1) 1,5	3,8	1,9
Proportion d'étudiants étrangers (%)	13,5	11,4	8,7	9,8	14,7	14,9	15,0	15,4	(2) 15,5	15,2

(1) La variation est calculée à champ constant, en excluant les IUFM et les écoles d'ingénieurs sorties du champ en 2008-2009.

(2) La proportion est calculée en excluant les IUFM. La proportion d'étudiants étrangers dans la population étudiante totale est de 14,9%.

[2] Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et par discipline en 2010-2011 (France métropolitaine + DOM)

	Drôit	Sciences éco.,AES	Lettres, sciences humaines	Sciences et STAPS	Médecine, odonto., pharma.	IUT	Total	% par nationalité	dont femmes (en %)	dont non-bacheliers (en %)
Europe	7 995	7 388	22 143	7 141	4 159	1 139	49 965	22,9	68,2	77,1
Union européenne	6 641	4 857	17 938	5 776	3 618	844	39 674	18,2	67,2	77,2
dont : Allemagne	1 108	717	3 020	859	400	146	6 250	2,9	68,7	81,9
Italie	741	395	2 910	998	483	60	5 587	2,6	63,9	83,8
Roumanie	609	602	1 264	566	740	36	3 817	1,7	76,2	87,6
Espagne	464	434	1 842	639	306	102	3 787	1,7	63,5	81,4
Belgique	405	315	1 041	450	492	87	2 790	1,3	58,4	59,1
Royaume-Uni	496	162	1 596	250	110	63	2 677	1,2	64,5	64,4
Portugal	371	362	985	462	244	202	2 626	1,2	61,3	28,5
Pologne	395	450	1 090	378	130	27	2 470	1,1	77,3	83,3
Grèce	481	95	892	273	112	17	1 870	0,9	70,6	89,4
Bulgarie	370	439	686	181	89	9	1 774	0,8	71,9	88,3
Luxembourg	300	269	472	166	239	4	1 450	0,7	51,1	85,0
Europe hors UE	1 354	2 531	4 205	1 365	541	295	10 291	4,7	72,0	77,0
dont Russie	429	876	1 824	382	135	52	3 698	1,7	80,7	85,6
Afrique	10 982	24 521	19 371	31 755	11 391	4 071	102 091	46,8	42,8	75,9
dont : Maroc	1 427	6 540	2 773	7 123	2 065	1 662	21 590	9,9	43,1	72,5
Algérie	1 538	3 279	4 941	6 811	3 782	266	20 617	9,4	42,7	78,0
Tunisie	487	1 491	1 934	5 101	1 671	172	10 856	5,0	46,5	82,3
Sénégal	1 274	2 295	1 598	2 419	254	476	8 316	3,8	37,5	82,6
Cameroun	798	1 340	864	1 672	685	166	5 525	2,5	47,9	68,1
Guinée	554	1 469	441	1 210	178	82	3 934	1,8	28,1	89,1
Gabon	607	756	819	872	118	470	3 642	1,7	49,5	78,9
Madagascar	370	1 076	665	771	415	132	3 429	1,6	57,9	63,5
Côte d'Ivoire	705	993	582	609	344	81	3 314	1,5	46,6	62,6
Congo	489	617	446	652	246	171	2 621	1,2	42,0	64,1
Mali	446	659	401	414	120	24	2 064	0,9	34,4	87,2
Bénin	282	493	273	414	214	30	1 706	0,8	34,3	81,1
Comores	216	382	508	427	64	36	1 633	0,7	43,8	64,3
Asie	3 387	11 743	14 580	12 582	3 218	1 988	47 498	21,8	55,6	88,9
dont : Chine	713	6 536	6 341	5 714	208	1 240	20 752	9,5	60,4	95,1
Vietnam	241	2 267	651	1 639	392	182	5 372	2,5	54,2	91,2
Liban	391	390	598	1 651	772	17	3 819	1,7	43,3	78,5
Turquie	420	329	781	344	94	72	2 040	0,9	61,8	65,9
Syrie	117	104	476	540	732	1	1 970	0,9	30,9	91,1
Iran	203	152	745	509	145	8	1 762	0,8	56,0	86,7
Corée du Sud	98	117	1 238	134	56	18	1 661	0,8	71,3	83,8
Japon	98	42	1 005	62	18	20	1 245	0,6	71,6	91,4
Amérique	2 353	2 191	9 639	3 102	765	222	18 272	8,4	60,5	82,4
dont : États-Unis	433	200	2 691	279	56	37	3 696	1,7	71,1	89,7
Brésil	429	355	1 601	522	126	22	3 055	1,4	63,1	88,2
Colombie	311	311	1 222	364	68	19	2 295	1,1	60,3	82,8
Mexique	195	179	829	391	49	15	1 658	0,8	57,8	88,6
Haïti	292	391	507	312	98	44	1 644	0,8	40,8	62,5
Canada	210	110	629	167	101	38	1 255	0,6	63,3	80,3
Océanie	62	21	272	51	7	3	416	0,2	66,6	85,6
Apatrides ou non déclarés	19	13	48	25	16	1	122	0,1	54,9	48,4
Ensemble	24 798	45 877	66 053	54 656	19 556	7 424	218 364	100,0	52,9	79,6
Proportion d'étrangers	12,5	24,4	15,1	18,6	9,6	6,4	15,2			

Présentation

Si la quasi-totalité des bacheliers généraux poursuit des études supérieures l'année suivant l'obtention du baccalauréat, ils sont près de quatre lauréats sur cinq des séries technologiques à entreprendre un tel cursus. Un bachelier professionnel sur quatre poursuit des études supérieures.

À la session 2010, les effectifs de bacheliers dans les séries générales (- 2,4 %) ont diminué. De même, le nombre de ces nouveaux bacheliers inscrits à la rentrée 2010 dans les différentes formations de l'enseignement supérieur baisse mais de façon limitée (- 1,7 %), entraînant une hausse du taux d'inscription (+ 0,8 point). Les effectifs de bacheliers technologiques ont augmenté (+ 1,4 %), alors que le nombre de ceux poursuivant dans le supérieur est resté stable (- 0,2 %). Cet effet ne peut qu'entraîner une baisse du taux d'inscription (- 1,3 point). Le nombre de bacheliers professionnels a baissé (- 1,8 %) entre 2009 et 2010 tandis que l'afflux de ces nouveaux bacheliers poursuivant dans l'enseignement supérieur est légèrement croissant (+ 1,2 %). Bien que les bacheliers professionnels soient peu enclins à poursuivre dans le supérieur, ces évolutions font progresser le taux d'inscription (+ 0,8 point) qui atteint 26,7 % à la rentrée 2010.

L'université demeure la filière privilégiée de poursuite des nouveaux bacheliers généraux. En 2010, le taux d'inscription immédiate des bacheliers généraux à l'université (hors IUT) continue à progresser et s'établit à 54,8 %. Dans les filières courtes, il est stable : il atteint 10,7 % en IUT et 8,9 % en STS. Ce taux ne tient pas compte des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des poursuites d'études sous contrat de professionnalisation, ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

L'orientation en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) concerne 13,2 % des bacheliers généraux, pourcentage stable par rapport à l'année précédente.

42,7 % des bacheliers technologiques s'inscrivent en STS, soit une baisse de 1,3 point par rapport à l'année précédente. À l'inverse, le taux d'inscription vers les disciplines générales de l'université où s'orientent 18,7 % des bacheliers technologiques croît de 0,8 point. Les bacheliers professionnels sont peu nombreux à poursuivre leurs études l'année suivant l'obtention du baccalauréat malgré leur progression. Les STS constituent la filière qui accueille le plus grand nombre de bacheliers professionnels (18,4 %) avant les disciplines générales de l'université hors IUT (6,9 %).

Définitions

Le champ « universités »

Il prend en compte les 78 universités et le centre universitaire de formation et de recherche d'Albi. Il ne prend plus en compte :

- Les 3 universités de technologies, les 2 instituts nationaux polytechniques, l'institut polytechnique de Grenoble et l'école nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois, comptabilisés avec les effectifs des écoles d'ingénieurs non universitaires (cycle prépa ou formation ingénieurs).

- Les 5 établissements spécifiques à la région parisienne (IEP, INALCO, l'Observatoire de Paris, l'Institut physique du Globe de Paris et Paris-Dauphine) comptabilisés avec les effectifs des « formations et autres écoles de spécialités diverses ».

Nouveaux bacheliers

Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

Accès à l'enseignement supérieur

Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plus d'une filière, les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (ce qui explique que le taux puisse être supérieur à 100 %). Les « doubles inscriptions CPGE- université » concernent les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques et constituent la majorité des doubles inscriptions.

Formations et autres écoles de spécialités diverses

Cette rubrique regroupe des établissements, essentiellement privés, qui recrutent au niveau du baccalauréat.

STS

Sections de techniciens supérieurs. Cette filière n'intègre pas les préparations au DCG (diplôme de comptabilité et gestion, ex DPECF). Elles sont répertoriées dans les « formations et autres écoles de spécialités diverses ».

CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

Formations d'ingénieurs en partenariat (ex NFI)

Il s'agit d'une formation par alternance sur trois ans, sous statut étudiant ou en apprentissage reconnue par la Commission des titres d'ingénieur (CTI).

Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Systèmes d'informations SCOLARITÉ et SISE. Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc...), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).

- Données du ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche.

[1] Taux d'inscription immédiate des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2010-2011 (%) (France métropolitaine + DOM)

Établissements	Baccalauréat général					Baccalauréat technologique					Bac pro	
	L	ES	S	Total	Rappel 2009	STI	STG	Autres (3)	Total	Rappel 2009	Total	Rappel 2009
Universités (1)	70,5	64,4	64,5	65,5	64,6	26,2	32,4	23,0	28,5	28,1	7,7	7,7
Disciplines générales, de santé et formations ingénieurs	68,3	52,3	52,0	54,8	53,8	8,6	22,9	19,0	18,7	17,9	6,9	6,9
IUT secondaire	0,0	0,2	8,2	4,4	4,5	14,5	0,1	3,3	4,2	4,4	0,2	0,3
IUT tertiaire	2,2	11,9	4,3	6,3	6,3	3,1	9,4	0,7	5,7	5,8	0,5	0,5
STS (2)	10,5	11,4	6,8	8,9	8,9	56,6	45,1	26,2	42,7	44,0	18,4	17,7
Production	3,1	1,1	3,4	2,7	2,5	50,6	1,1	12,3	15,2	16,2	8,3	7,8
Services	7,4	10,3	3,4	6,2	6,4	6,0	44,0	13,9	27,5	27,8	10,1	9,8
CPGE (2)	7,8	6,1	19,3	13,2	13,3	2,9	1,3	0,5	1,5	1,4	0,0	0,0
CPGE économiques	0,1	4,4	3,0	3,0	3,1	0,0	1,3	0,0	0,7	0,7	0,0	0,0
CPGE lettres	7,7	1,7	1,0	2,3	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CPGE sciences	0,0	0,0	15,2	7,9	7,9	2,9	0,0	0,5	0,8	0,8	0,0	0,0
Autres formations	9,6	13,1	12,6	12,3	12,2	3,7	4,4	7,7	5,1	5,6	0,6	0,6
Écoles d'ingénieurs non universitaires (5)	0,0	0,0	4,6	2,4	2,3	0,8	0,0	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0
Cycle prépa intégré	0,0	0,0	1,8	0,9	0,9	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Formation ingénieurs	0,0	0,0	2,8	1,5	1,4	0,5	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Formations d'ingénieurs en partenariat	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	0,7	5,3	1,8	2,7	2,7	0,2	1,2	0,1	0,7	0,7	0,1	0,1
Facultés privées	1,9	1,8	0,9	1,3	1,3	0,0	0,2	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0
Écoles de notariat	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écoles d'architecture	0,2	0,2	0,7	0,5	0,5	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles	4,2	1,2	0,8	1,5	1,3	0,9	0,5	0,4	0,5	0,5	0,2	0,2
Écoles paramédicales (6)	0,6	1,4	1,2	1,1	1,3	0,1	0,4	6,0	1,8	2,3	0,1	0,1
Écoles préparant aux fonctions sociales (6)	0,3	0,3	0,0	0,2	0,2	0,0	0,1	0,5	0,2	0,2	0,1	0,0
Formations et autres écoles de spécialités diverses (7)	1,6	2,8	2,6	2,5	2,4	1,2	1,9	0,3	1,3	1,3	0,2	0,2
Taux d'inscription	98,4	95,0	(4) 103,2	99,8	99,0	89,5	83,3	57,4	77,8	79,1	26,7	25,9
Inscriptions des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	44 946	83 847	150 493	279 286	283 993	26 860	56 659	20 304	103 823	104 038	31 708	31 322
Bacheliers 2010	45 692	88 220	145 839	279 751	286 762	30 022	68 043	35 366	133 431	131 602	118 586	120 728

(1) Uniquement les 78 universités et le centre universitaire de formation et de recherche d'Albi.

(2) Y compris les CPGE ou les STS dépendant du ministère de l'alimentation et de l'agriculture et de la pêche.

(3) STL, ST2S (Sciences et technologies de la santé et du social ex-SMS), Hôtellerie, STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant), TMD (Techniques de la musique et de la danse).

(4) Voir « Définitions ».

(5) Y compris les 3 universités de technologies, les 2 INP, l'institut polytechnique de Grenoble et l'ENS nature et paysage de Blois.

(6) Données de l'année 2009-2010.

(7) Y compris les 5 établissements parisiens (IEP, INALCO, Observatoire et Institut physique du Globe, établissement Paris-Dauphine), les diplômés de comptabilité et gestion (ex-DPECF) et les classes préparatoires aux études supérieures (CPES).

Présentation

78 % des bacheliers 2010 s'inscrivent dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur français hors apprentissage. Après une baisse en 2006 et en 2007, le taux d'inscription poursuit une légère reprise en 2008 et se stabilise en 2009 et en 2010. Pour la seconde année consécutive, le taux de poursuite vers les formations générales de l'université (hors IUT) progresse, quel que soit le baccalauréat d'origine, à l'exception des baccalauréats professionnels dont le taux stagne [1]. Les taux d'inscription dans les formations sélectives (CPGE, IUT, STS) qui sont plus contingentées et liées à leur capacité d'accueil, sont en légère baisse. Ainsi, à la rentrée 2010, 39,6 % des bacheliers généraux et technologiques se sont orientés vers les filières sélectives, soit une diminution de 0,5 point par rapport à 2009. Les taux d'inscription dans les « autres formations » sont relativement stables cette année.

La quasi-totalité des bacheliers généraux accède immédiatement à l'enseignement supérieur [2]. Leur taux d'accès à l'université (rapport du nombre de bacheliers nouvellement inscrits sur le nombre de nouveaux bacheliers) (hors IUT), en baisse depuis la rentrée 2004, amorce une légère reprise en 2009, confirmée en 2010. En effet, la baisse du nombre de bacheliers généraux nouvellement inscrits dans les disciplines universitaires étant moins forte que celle des nouveaux bacheliers généraux, leur taux d'inscription passe de 53,8 % à 54,8 %. Les bacheliers scientifiques (série S) se distinguent par une orientation diversifiée, fortement tournée vers les classes préparatoires (19,3 %).

Le taux d'inscription des bacheliers technologiques est en baisse cette année et s'établit à 77,8 % (- 1,3 point par rapport à 2009). Cette baisse s'explique par un double effet : une baisse du nombre de nouveaux bacheliers technologiques poursuivant en 2010 dans l'enseignement supérieur (numérateur) et une baisse des lauréats du baccalauréat technologique (dénominateur), avec une baisse plus importante pour les lauréats au baccalauréat technologique. Les filières professionnelles courtes, et particulièrement les STS, sont les principales filières où s'inscrivent les bacheliers technologiques. Les bacheliers STI s'y orientent majoritairement (56,6 %).

La part des bacheliers professionnels qui entreprennent immédiatement des études supérieures s'établit à 26,7 %, la majorité d'entre eux intégrant une STS.

Définitions

Champ

Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, des bacheliers professionnels étudiant sous contrat de professionnalisation, des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

Nouveaux bacheliers

Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (en additionnant les cinq taux d'une colonne du tableau, on peut trouver un résultat supérieur à 100 %. Les « doubles inscriptions CPGE - université » concernent les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques et constituent la majorité des doubles inscriptions). Des conventions de coopération pédagogique sont passées entre lycées et établissements de poursuite d'études, suite au décret n° 2007-692 du 3 mai 2007, relatif à l'organisation et au fonctionnement des classes préparatoires aux grandes écoles dans le cadre de l'architecture européenne des études. Ces conventions devraient faciliter la validation de crédits et l'intégration d'étudiants de CPGE en licence et ainsi faire baisser le nombre de « doubles inscriptions » (CPGE - université).

Autres formations

Elles correspondent aux écoles d'ingénieurs non universitaires, aux formations d'ingénieurs en partenariat non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux écoles d'arts et de la culture, aux facultés privées, aux écoles paramédicales et de formations sociales.

Pour les écoles paramédicales et les formations sociales, les données sont celles de 2009-2010.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

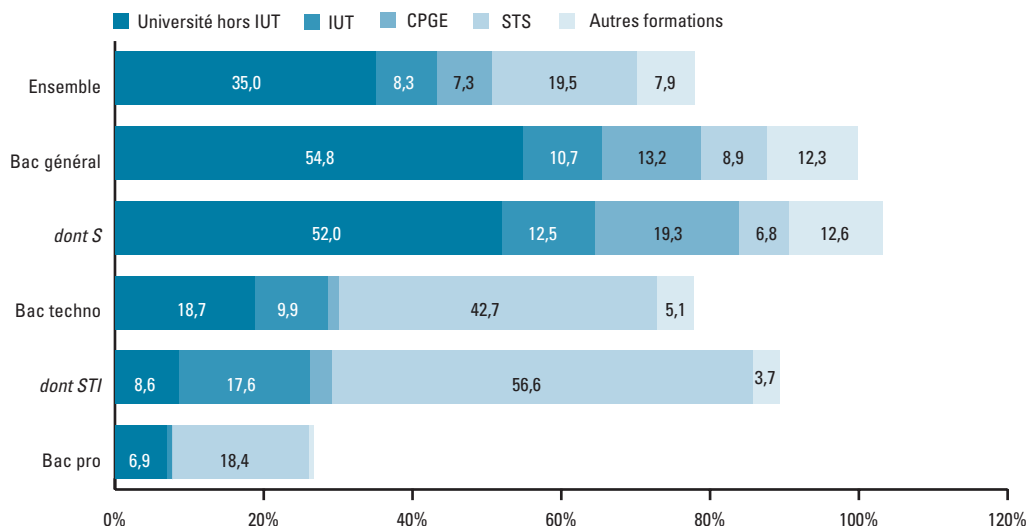
- Systèmes d'informations SCOLARITÉ et SISE.
- Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc...), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).
- Système d'information SAFRAN du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP).

[1] Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur (%) (1) (France métropolitaine + DOM)

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bac général	Université hors IUT	61,8	61,5	62,4	62,8	62,1	61,3	58,8	55,6	53,6	53,8	54,8
	IUT	11,2	11,5	11,4	10,7	10,7	10,4	10,5	10,7	11,0	10,8	10,7
	CPGE	12,6	13,1	13,6	13,0	13,6	13,3	13,2	13,3	13,8	13,3	13,2
	STS	9,0	8,9	8,4	8,0	7,8	7,7	7,8	8,3	8,9	8,9	8,9
	Autres formations	9,1	9,6	9,7	9,7	10,8	11,1	10,8	11,4	12,3	12,2	12,3
<i>dont Bac S</i>	Université hors IUT	57,1	56,5	58,2	59,1	58,2	57,7	55,6	53,1	50,6	50,9	52,0
	IUT	14,6	15,0	14,6	13,5	13,6	13,2	12,9	13,1	13,0	12,7	12,5
	CPGE	19,1	20,2	20,6	19,8	20,8	20,0	19,2	20,0	20,1	19,5	19,3
	STS	7,0	7,0	6,7	6,3	6,0	5,9	6,1	6,2	6,5	6,7	6,8
	Autres formations	10,1	10,6	10,4	10,4	11,3	11,4	10,7	11,8	12,8	12,5	12,6
Bac technologique	Université hors IUT	19,1	18,2	17,8	18,1	18,1	18,1	17,4	15,8	15,8	17,9	18,7
	IUT	9,1	9,3	9,5	10,0	10,2	10,4	9,9	9,5	9,8	10,1	9,9
	CPGE	1,0	1,0	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3	1,4	1,4	1,5
	STS	44,5	44,7	45,8	45,1	44,1	44,0	42,5	42,3	43,1	44,0	42,7
	Autres formations	3,9	3,9	4,2	4,2	4,7	5,0	5,0	5,4	5,5	5,6	5,1
<i>dont Bac STI</i>	Université hors IUT	7,3	7,7	7,7	8,2	8,3	8,2	7,9	6,7	6,1	7,6	8,6
	IUT	16,2	16,3	16,6	17,2	17,7	18,5	17,9	16,5	17,5	17,9	17,6
	CPGE	2,1	2,2	2,3	2,1	2,1	2,2	2,4	2,3	2,5	2,7	2,9
	STS	60,5	61,6	63,0	60,6	58,2	59,8	57,9	56,3	58,9	59,3	56,6
	Autres formations	2,3	2,0	2,3	2,2	2,3	2,5	2,8	2,8	3,8	4,1	3,7
Ensemble général et techno	Université hors IUT	46,4	45,7	46,6	47,3	46,5	46,5	45,0	42,5	41,3	42,5	43,1
	IUT	10,5	10,7	10,7	10,4	10,5	10,4	10,3	10,4	10,6	10,6	10,4
	CPGE	8,4	8,7	9,1	8,9	9,2	9,1	9,2	9,4	9,7	9,6	9,4
	STS	21,8	21,9	21,7	20,9	20,6	20,1	19,3	19,4	20,1	19,9	19,8
	Autres formations	7,2	7,5	7,7	7,8	8,6	9,0	8,9	9,4	10,1	10,1	10,0
Bac professionnel	Université hors IUT	6,4	5,8	6,0	6,3	6,4	5,9	5,8	5,0	4,7	6,9	6,9
	IUT	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS	9,7	10,9	12,8	14,4	15,2	15,7	15,5	15,6	17,4	17,7	18,4
	Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Ensemble tous bacs	Université hors IUT	39,2	38,3	38,9	39,8	38,9	39,1	37,5	35,0	34,0	34,6	35,0
	IUT	8,7	8,8	8,8	8,7	8,7	8,7	8,4	8,4	8,6	8,4	8,3
	CPGE	6,9	7,1	7,4	7,3	7,4	7,4	7,4	7,5	7,8	7,5	7,3
	STS	19,6	19,9	20,0	19,7	19,6	19,3	18,6	18,7	19,6	19,4	19,5
	Autres formations	6,0	6,2	6,4	6,5	7,1	7,5	7,3	7,6	8,2	8,0	7,9

(1) Voir la rubrique « Définitions ».

[2] Taux d'inscription immédiate des bacheliers 2010 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (%) (1) (France métropolitaine + DOM)



(1) La somme des taux peut être supérieure à 100 % (voir rubrique « Définitions »).

Présentation

Les bacheliers généraux constituent près des trois quarts des entrants de 2009-2010 en première année de l'enseignement supérieur universitaire (73,5 %) [1]. Si la part des bacheliers technologiques est plus modérée (16,4 %), celle des lauréats d'une série professionnelle est très faible (4,3 %). Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 5,9 % des entrants.

La proportion de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en médecine (94,0 %), en filière d'ingénieurs (90,3 %) et en pharmacie (89,9 %).

Très nombreux également dans les disciplines scientifiques (79,1 %) et en droit-sciences politiques (78,6 %), les bacheliers généraux sont en revanche moins représentés en AES (49,4 %), filière dans laquelle près du tiers des entrants sont titulaires d'un baccalauréat technologique et où les bacheliers professionnels sont les plus représentés (14,7 % des nouveaux inscrits).

Près de deux tiers des entrants de 2009-2010 en première année de l'enseignement supérieur universitaire poursuivent dans la même discipline l'année suivante, qu'il s'agisse d'un redoublement en première année ou d'un passage en deuxième année [2]. Un entrant sur dix se réoriente vers une autre filière universitaire, tandis qu'un quart de ces étudiants quitte, provisoirement ou définitivement, le système universitaire. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils arrêtent leurs études. Certains d'entre eux poursuivent dans d'autres filières du supérieur. Les taux de poursuite dans la même filière les plus élevés sont en IUT (81,8 %), en filière ingénieur (78,1 %), en pharmacie (69,5 %) et en médecine (66,4 %). Dans les disciplines universitaires générales, ce taux de poursuite varie fortement. Important en droit-sciences politiques (66,8 %), il est plus modéré en lettres-sciences du langage-arts (49,5 %). C'est en AES qu'il est le plus faible, moins d'un étudiant sur deux poursuivant ses études dans cette discipline.

Les réorientations vers une autre discipline universitaire sont plus fréquentes pour les entrants dans la filière ingénieur (18,1 %), en AES (15,2 %) et en médecine (14,7 %), qu'en IUT (4,9 %) et en STAPS (6,2 %).

Les taux de sortie de l'université sont plus élevés en AES (39,0 %), qu'en droit-sciences politiques (24,0 %). Ils sont très faibles en filière ingénieur (3,8 %), demeurent modérés en IUT (13,3 %), en médecine (18,9 %) et en pharmacie (16,7 %).

Définitions

Champ

La répartition des entrants de 2009-2010 en première année d'enseignement universitaire et leur devenir l'année suivante sont calculés sur le champ France métropolitaine + DOM.

Première année de l'enseignement supérieur universitaire

Sont prises en compte les formations dispensées à l'université ou dans un établissement assimilé, d'une durée d'au moins un an, donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université et ouvertes aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

Entrants

Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année de l'enseignement supérieur à l'université (y compris en IUT, écoles d'ingénieurs universitaires internes ou rattachées, ou en diplômés d'université) ou dans un établissement assimilé.

Non-bacheliers

Parmi les non-bacheliers sont regroupées différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), les titulaires d'une capacité en droit ou du DAEU. Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

Taux de poursuite dans la discipline

Proportion d'entrants de 2009-2010 inscrits dans la même discipline l'année suivante, en 2010-2011. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année de l'enseignement supérieur à l'université.

Taux de réorientation vers une autre discipline

Proportion d'entrants de 2009-2010 inscrits l'année suivante, en 2010-2011, dans une discipline universitaire différente de celle choisie initialement.

Taux de sortie

Proportion d'entrants de 2009-2010 non réinscrits à l'université l'année suivante.

AES

Filière administrative, économique et sociale des universités.

STAPS

Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Les entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire : provenance et devenir un an après

6.19

[1] Répartition des entrants de 2009-2010 en première année d'enseignement supérieur universitaire selon la filière et la série de baccalauréat (%)

(France métropolitaine + DOM)

	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique			Bac pro	Dispensés sur titre	Total général
	L	ES	S	Total	STG	Autres	Total			
Droit - sciences politiques	18,6	43,3	16,7	78,6	11,0	1,5	12,5	4,4	4,4	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	1,5	44,2	23,0	68,8	11,8	1,8	13,6	6,0	11,6	100,0
AES	3,2	40,7	5,5	49,4	26,8	3,5	30,3	14,7	5,7	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	45,7	12,3	11,6	69,6	5,0	4,4	9,5	4,6	16,3	100,0
Langues	37,2	22,8	10,3	70,2	13,9	3,0	16,8	5,1	7,9	100,0
Sciences humaines et sociales	27,0	28,3	13,2	68,5	11,4	8,1	19,6	7,6	4,4	100,0
Sciences fondamentales et applications	0,4	3,0	75,7	79,1	1,5	7,3	8,8	2,1	10,0	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	1,1	2,5	75,5	79,1	1,0	14,3	15,2	1,4	4,3	100,0
STAPS	4,3	23,5	36,6	64,4	15,4	10,5	25,9	8,5	1,1	100,0
Médecine	0,7	2,0	91,3	94,0	0,4	3,8	4,2	0,3	1,6	100,0
Pharmacie	0,2	1,0	88,7	89,9	0,4	5,9	6,2	0,6	3,2	100,0
Ingénieurs	1,2	0,3	88,8	90,3	0,0	4,1	4,1	0,2	5,4	100,0
IUT	2,5	22,7	40,9	66,1	14,1	14,3	28,4	2,2	3,3	100,0
Total	13,5	22,5	37,5	73,5	9,7	6,7	16,4	4,3	5,9	100,0

[2] Devenir un an après des entrants de 2009-2010 en première année d'enseignement supérieur universitaire (%)

(France métropolitaine + DOM)

	Poursuite dans la même discipline	Réorientation vers une autre filière universitaire	Non réinscription à l'université	Total
Droit - sciences politiques	66,8	9,2	24,0	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	58,2	10,7	31,1	100,0
AES	45,8	15,2	39,0	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	49,5	12,1	38,4	100,0
Langues	51,2	12,2	36,6	100,0
Sciences humaines et sociales	55,7	9,3	35,0	100,0
Sciences fondamentales et applications	60,0	13,1	26,8	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	57,1	11,7	31,2	100,0
STAPS	65,7	6,2	28,1	100,0
Médecine	66,4	14,7	18,9	100,0
Pharmacie	69,5	13,8	16,7	100,0
Ingénieurs	78,1	18,1	3,8	100,0
IUT	81,8	4,9	13,3	100,0
Total	63,2	10,3	26,4	100,0

Présentation

En 2008, près de neuf nouveaux bacheliers sur dix poursuivent leurs études après leur baccalauréat : 85 % rejoignent l'enseignement supérieur et une minorité (4 %) se dirige vers d'autres voies, en particulier des formations professionnelles de niveau IV ou V [1]. Si, en 2008, les bacheliers s'inscrivent toujours plus nombreux à l'université, ils ne représentent plus que trois nouveaux bacheliers sur dix, contre quatre sur dix en 1996. Leurs choix se reportent non pas vers les filières sélectives traditionnelles (CPGE, IUT, STS), mais vers des écoles très variées : les inscriptions dans les écoles de commerce, d'ingénieurs, les écoles artistiques, culturelles, paramédicales (ou préparations à l'entrée dans ces écoles) ont doublé depuis dix ans.

L'évolution des choix d'orientation des bacheliers S indique que la baisse des inscriptions à l'université n'affecte que la licence, et particulièrement les disciplines scientifiques : seul un bachelier S sur dix s'inscrit dans une licence de sciences en 2008, alors que c'était le cas d'un quart d'entre eux en 1996 [2]. Dans le même temps, ils se dirigent plus souvent en première année de médecine ou de pharmacie (PCEM ou PCEP). Les différences dans les choix d'orientation faits par les filles et les garçons restent très fortes : une majorité des garçons s'orientent dans une filière scientifique traditionnelle, tandis que près de quatre bacheliers S sur dix optent pour une formation dans le domaine de la santé.

Comme les bacheliers généraux, les bacheliers technologiques s'inscrivent de moins en moins à l'université et les lauréats sans mention restent les plus nombreux à y poursuivre leurs études [1]. L'évolution se fait non pas au profit des filières technologiques courtes (STS et IUT), principales structures d'accueil des bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur, mais au profit des écoles recrutant après le baccalauréat.

Si les poursuites d'études des bacheliers technologiques stagnent, celles des bacheliers professionnels sont en hausse sensible : 47 % d'entre eux (et même 58 % des lauréats avec mention) rejoignent l'enseignement supérieur, soit une hausse de près de vingt points depuis 1996. L'essentiel des poursuites d'études se fait en STS : quatre bacheliers professionnels sur dix préparent un BTS à la rentrée suivante, une fois sur deux par la voie de l'alternance, avec un contrat d'apprentissage ou le plus souvent de professionnalisation.

Les nouveaux étudiants envisagent de plus en plus de faire des études longues [3]. Près de la moitié d'entre eux souhaitent poursuivre au moins jusqu'au niveau master, contre un tiers en 2002. Sur la même période, les intentions de sorties à bac + 2 et à bac + 4 s'effondrent. Ces évolutions résultent des changements induits par l'harmonisation européenne des diplômes, mais aussi de la « masterisation » de la formation des enseignants et du contexte du marché du travail.

Définitions

Le panel 1989 est représentatif au 1/30^e de la population scolarisée en sixième et dans l'enseignement spécialisé en septembre 1989 ; il a été constitué en retenant tous les élèves nés le 5 de chaque mois et scolarisés en sixième dans les établissements publics ou privés de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer. Les élèves sont parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre et entre 1997 et 1999 pour les autres ; leurs parcours ont été suivis pour la première fois après le baccalauréat, sauf pour les élèves qui étaient scolarisés dans les départements d'outre-mer.

Le panel 1995 est représentatif au 1/40^e de la population scolarisée en sixième et dans l'enseignement spécialisé en septembre 1995 ; il a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 de chaque mois (à l'exception des mois de mars, juillet et octobre) et scolarisés en sixième dans les établissements publics ou privés de la France métropolitaine. Les élèves ont obtenu leur baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2006 pour les autres.

Le panel 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Comme dans les précédents panels, ils ont été interrogés sur leur situation à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat, le choix de leur orientation, leurs motivations, la façon dont ils vivent leur première année d'études supérieures, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, leurs projets, leur situation personnelle. Le taux de réponse global à la première interrogation de ce panel a été de 85 % ; les redressements ont été faits sur la base de la série de bac, de l'âge et de la mention au bac, du sexe, de l'origine sociale, ainsi que les principales caractéristiques de l'établissement de terminale.

CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

IUT

Instituts universitaires de technologie.

STS

Sections de techniciens supérieurs.

PCEM ou PCEP

Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

 Sources : MENJVA-MESR DEPP et MESR-DGESIP-DGRI SIES - Panel 1989 et panel 1995.
- MESR-DGESIP-DGRI SIES / Panel de bacheliers 2008.

 Pour en savoir plus

Note d'Information (Enseignement supérieur et recherche), 10.03.

[1] Poursuite d'études des bacheliers 2008 selon le type de bac et la mention (%)

(France métropolitaine)

		CPGE	1 ^{er} cycle universitaire	IUT	STS	Autres formations sup. (2)	Total études sup.	dont en alternance	Formations non sup.	Non poursuivies d'études
Bacheliers généraux	Avec mention	23	42	10	4	18	97	1	2	1
	Sans mention	2	50	12	12	16	92	2	3	5
	Ensemble 2008	13	46	11	8	17	95	1	2	3
	Rappel 1996 (1)	12	56	10	9	9	96	1	2	2
Bacheliers techno	Avec mention	5	9	17	47	15	93	9	3	4
	Sans mention	-	15	7	46	13	81	10	5	14
	Ensemble 2008	2	13	10	46	14	85	8	4	11
	Rappel 1996 (1)	1	20	11	49	6	87	5	4	9
Bacheliers pro	Avec mention	-	3	2	51	2	58	30	7	35
	Sans mention	-	6	1	29	2	38	19	8	54
	Ensemble 2008	-	5	1	39	2	47	20	8	45
	Rappel 1996 (1)	-	6	1	21	1	29	12	8	63
Ensemble bacheliers		8	31	9	23	14	85	6	4	11
Rappel 1996 (1)		8	40	9	21	7	85	4	3	12

(1) Élèves entrés en 6^e en 1989, parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre, et entre 1997 et 1999 pour les autres (panel 1989).

(2) Écoles de commerce, d'ingénieurs, paramédicales, artistiques ...

[2] Choix d'orientation des bacheliers S à l'entrée dans l'enseignement supérieur (%)

(France métropolitaine)

	Garçons	Filles	Ensemble bacheliers 2008	Rappel bacheliers	
				2002 (1)	1996 (1)
Licences de sciences	10	12	11	17	24
CPGE scientifiques	18	9	14	14	16
1 ^{er} cycles d'écoles d'ingénieurs	10	3	6	6	5
IUT secondaires ou STS industrielles	16	7	11	12	16
Formations scientifiques (hors santé)	54	31	42	49	61
PCEM / PCEP	15	28	21	15	13
Écoles paramédicales (et préparations)	3	9	6	4	4
Formations du domaine de la santé	18	37	27	19	17
CPGE commerciales et littéraires	3	6	5	4	3
Licences non scientifiques	10	12	11	14	12
Autres formations (3)	15	14	15	14	7
Formations non scientifiques	28	32	31	32	22

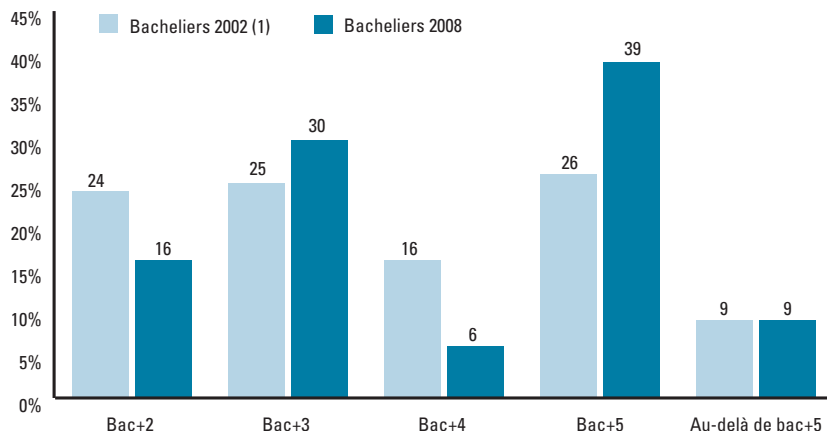
(1) Élèves entrés en 6^e en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

(2) Élèves entrés en 6^e en 1989, parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre, et entre 1997 et 1999 pour les autres (panel 1989).

(3) IUT et STS tertiaires, écoles de commerce, artistiques ...

[3] Niveau d'études envisagé par les bacheliers à l'entrée des principales filières (%)

(France métropolitaine)



(1) Élèves entrés en 6^e en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

Présentation

Un an après leur baccalauréat, la très grande majorité de ceux qui avaient entamé des études supérieures poursuivent dans la même voie ; seuls 15 % changent de filière et 5 % arrêtent, au moins momentanément, leurs études [1].

Le devenir des nouveaux étudiants est cependant très différent selon l'orientation qu'ils ont prise après leur baccalauréat. La réussite dans les filières courtes est élevée : neuf sur dix de ceux qui étaient entrés en STS ou IUT se réinscrivent l'année suivante, le plus souvent en deuxième année. Les réorientations sont plus fréquentes en CPGE ou à l'université. Ainsi, un élève de classe préparatoire sur quatre quitte la filière au bout d'un an et se dirige vers une licence, une école ou un IUT. Les filières universitaires, ouvertes à tous les bacheliers, sont aussi celles où le taux de passage en deuxième année est le moins élevé. La situation de ceux qui se sont inscrits en PCEM ou PCEP est particulière dans la mesure où l'issue de la première année est réglementée par un concours : ils ne sont que 15 % à accéder en deuxième année à la rentrée suivante. En licence, la moitié seulement des nouveaux étudiants franchit le cap de la première année, tandis que 23 % redoublent, dans la même spécialité ou dans une autre. Les autres poursuivent le plus souvent leurs études ailleurs, principalement en STS ou dans une école ; seuls 6 % interrompent leurs études.

Mais l'issue de la première année de licence varie sensiblement selon les caractéristiques scolaires des étudiants. Huit bacheliers généraux sur dix poursuivent à l'université (passage en L2 ou maintien en L1) contre un bachelier technologique ou professionnel sur deux [2]. Parmi les bacheliers généraux, le taux de passage en L2 chute de plus de vingt points lorsque le baccalauréat a été obtenu sans mention, et un quart de ceux qui n'ont pas eu de mention quitte l'université à l'issue de la L1. C'est le cas de la moitié des bacheliers technologiques et professionnels, souvent inscrits en licence par défaut : quatre bacheliers technologiques sur dix se réorientent, le plus souvent en STS. Mais un quart des bacheliers professionnels arrête ses études à l'issue de l'année de L1.

La deuxième année, les étudiants semblent s'adapter à l'enseignement supérieur : ils s'organisent mieux dans leur travail et ont moins de difficultés à suivre leurs études, mais ils rencontrent de plus grandes difficultés financières [3]. C'est cependant le manque de motivation, exprimé par quatre étudiants sur dix, qui constitue leur principale difficulté : il touche près de la moitié des étudiants en licence ou dans les STS tertiaires. À l'inverse, la motivation est la plus forte dans les formations de santé et dans les écoles.

Définitions

Le panel de bacheliers 2008

Il a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers sont interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives qu'ils ne font plus d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective à la date du 31 octobre, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

STS

Sections de techniciens supérieurs.

IUT

Instituts universitaires de technologie.

CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

PCEM ou PCEP

Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

L1, L2

Première, deuxième année de licence.

[1] Bacheliers 2008 : situation à la rentrée 2009 suivant l'orientation prise après le bac (%) (France métropolitaine)

Orientation après le bac	Situation l'année suivante				
	Passent en 2 ^e année	Refont une 1 ^{re} année (1)	Changent de filière	Arrêtent leurs études	Ensemble
Licence	52	23	19	6	100
PCEM/PCEP	15	55	28	2	100
CPGE	74	2	23	1	100
IUT	77	10	11	2	100
STS	80	9	4	7	100
Ensemble des bacheliers 2008 inscrits dans le supérieur	64	16	15	5	100

(1) Dans la même spécialité ou dans une autre.

Lecture - 52% des bacheliers 2008 entrés en licence après le bac sont passés en deuxième année à la rentrée 2009.

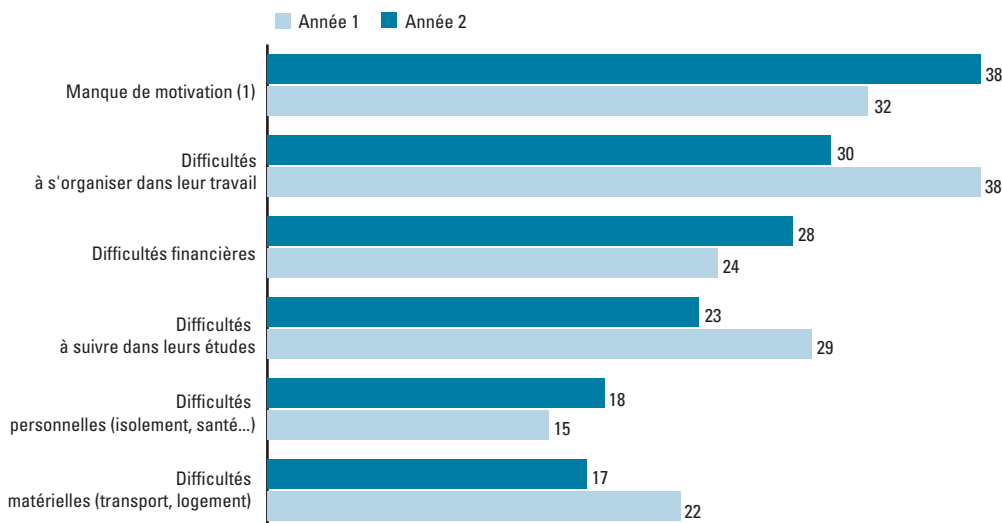
[2] Bacheliers 2008 entrés en L1 après leur baccalauréat : situation à la rentrée 2009 selon leurs caractéristiques scolaires (%) (France métropolitaine)

	Bacheliers généraux			Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels
	Avec mention	Sans mention	Ensemble		
Poursuivent en licence	85	76	80	51	54
En 2 ^e année	72	50	59	21	18
En 1 ^{re} année	13	26	21	30	36
<i>dont dans une autre spécialité</i>	7	10	9	10	13
Se sont réorientés	12	19	16	38	22
En STS	4	8	7	21	13
En IUT	3	3	3	2	-
Dans d'autres formations (1)	5	8	6	15	9
Ont arrêté leurs études	3	5	4	11	24
Ensemble	100	100	100	100	100

(1) Écoles de commerce, d'ingénieurs, paramédicales, artistiques...

Lecture - 80 % des bacheliers généraux 2008 entrés en licence après le bac sont restés à l'université en 2009 : 59 % sont passés en L2, 21 % ont redoublé la première année.

[3] Difficultés rencontrées au cours des deux premières années d'études supérieures (%) (France métropolitaine)



(1) Formulation la 1^{re} année : « manque d'intérêt pour les matières étudiées ».

Lecture - Le manque de motivation est une difficulté rencontrée par 38 % des bacheliers 2008 au cours de la deuxième année d'études supérieures. Ils étaient 32 % dans ce cas en première année.

Présentation

En 2009-2010, 32 % des étudiants inscrits en formation initiale dans une université française en licences professionnelles, en licences LMD, en masters LMD, en formations d'ingénieurs et en instituts universitaires de technologie ont suivi un stage [1]. Ils sont fréquents dans les formations professionnelles et émergents dans les formations générales. La proportion de stagiaires croît au fur et à mesure que l'on progresse dans les cursus. Quatre stages sur dix durent moins de deux mois [2]. Environ la moitié des stages sont gratifiés, le montant de la gratification dépendant notamment de la durée du stage. Les stages effectués à l'étranger demeurent assez rares (8 %).

L'obtention de la licence professionnelle est conditionnée par la réussite du stage. Sur l'année d'étude, le stage dure plus de deux mois pour neuf étudiants sur dix. Au total, 80 % des stages sont gratifiés et parmi eux, 82 % le sont d'au moins 417 euros.

En licence LMD, 13 % des étudiants inscrits ont fait un stage : 3 % en L1, 11 % en L2 et 30 % en L3. Les stages sont courts : 68 % durent moins de deux mois. Trois stages sur quatre ne sont pas gratifiés et 64 % des gratifications se situent au moins à 417 euros.

En master LMD, les stages sont fréquents : 41 % des étudiants de première année et 63 % de seconde année en font un. Ils sont très majoritairement d'une durée d'au moins deux mois : 65 % en première année et 90 % en année terminale du cursus. Un stage sur deux est gratifié en première année alors qu'ils sont trois sur quatre (77 %) en seconde année, et parmi eux, plus de huit stages sur dix (83 %) sont gratifiés pour un montant de 417 euros ou davantage.

S'agissant des formations d'ingénieurs, 65 % des étudiants ont effectué un stage en première année, 81 % en deuxième année et 93 % en troisième année. La durée des stages, la proportion des stages avec gratification et le niveau de celle-ci croissent au fur et à mesure que l'étudiant avance dans son cursus. En troisième année, 98 % sont gratifiés, fréquemment pour un montant supérieur à 417 euros. Enfin, la proportion de stages effectués à l'étranger culmine à 33 % en deuxième année.

Les étudiants en instituts universitaires de technologie font au moins un stage pour obtenir leur diplôme, le plus souvent en seconde année. 95 % des stages durent moins de deux mois en première année. Un sur dix est gratifié. La seconde année est différente, 74 % des stages durent deux mois ou plus et deux stages sur trois (66 %) sont gratifiés généralement à hauteur de 417 euros au moins.

Définitions

Champ

Dans les 81 établissements concernés (dont 79 en France métropolitaine et les DOM et 2 dans les COM et Nouvelle-Calédonie), est pris en compte, en formation initiale et en inscription principale au 15 janvier 2010, l'ensemble des étudiants inscrits en licences professionnelles, en licences et masters LMD, en formations d'ingénieurs et en instituts universitaires de technologie. Les autres formations (études de médecines, diplôme d'université, etc.) ne sont pas comptabilisées. Les étudiants inscrits dans les écoles rattachées aux universités qui ont le statut d'établissement public à caractère administratif selon l'article 43 de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 ou L719-10 du code de l'éducation qui leur conservent la personnalité morale et l'autonomie financière, les étudiants inscrits dans les instituts d'études politiques rattachés à une université et enfin les étudiants inscrits dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) n'entrent pas dans le champ.

Universités

Les 81 universités (établissements publics d'enseignement) sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y a également assimilé le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi.

Stage

Période de formation, d'apprentissage ou de perfectionnement dans une entreprise, un service ou une association. Il a pour objet, d'une part, l'application pratique en milieu professionnel de l'enseignement théorique dispensé à l'étudiant dans le cadre de son cursus, et, d'autre part, de faciliter la transition entre le monde de l'enseignement supérieur et celui du travail.

Gratification

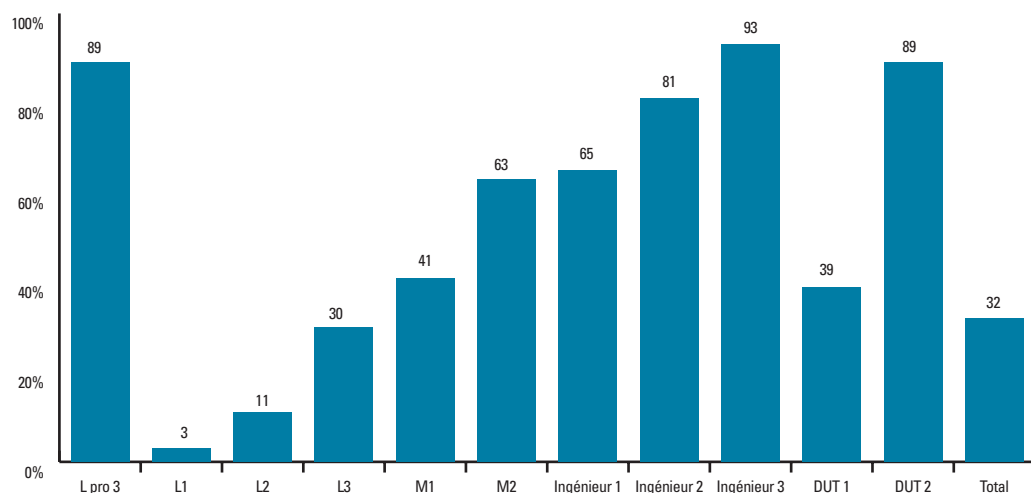
Rémunération minimale mensuelle de 417,09 euros net lorsque la durée du stage excède deux mois consécutifs.

L1, L2, L3

Licence LMD première, deuxième et troisième année.

[1] Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus à l'université (%)

(France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie)



[2] Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants (%)

(France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie)

	Stagiaires (%) (1)	Stages ≥ 2 mois (%) (2)	Stages gratifiés (%) (2)	Gratification ≥ 417 € (%) (2)
Licence pro				
Licence pro 3	89	92	80	82
Licence LMD				
L1	3	17	13	46
L2	11	24	17	55
L3	30	37	26	68
Ensemble	13	32	23	64
Master LMD				
M1	41	65	50	79
M2	63	90	77	83
Ensemble	51	79	65	81
Ingénieur				
Ingénieur 1 ^{re} année	65	16	40	79
Ingénieur 2 ^e année	81	80	68	85
Ingénieur 3 ^e année	93	100	98	89
Ensemble	79	67	72	87
DUT				
DUT 1 ^{re} année	39	5	10	65
DUT 2 ^e année	89	74	66	88
Ensemble	62	50	47	86
Tous cursus	32	62	53	81

(1) Pourcentages calculés sur l'ensemble des inscrits.

(2) Pourcentages calculés sur les données renseignées, sous l'hypothèse que les non-répondants se comportent comme les répondants. Ces pourcentages doivent s'interpréter comme des tendances.

Lecture - 89 % des inscrits en 3^e année de licence professionnelle ont effectué un stage. Pour 92 % des stagiaires, le stage a duré deux mois ou plus. 80 % des stagiaires ont perçu une gratification. 82 % des stagiaires gratifiés ont perçu au moins 417 euros.